



**BUREAU INDEPENDANT ANTI-CORRUPTION**



**RAPPORT ANNUEL 2016**

# RAPPORT ANNUEL 2016



Villa « La Piscine » - Ambohibao - BP 399 Antananarivo - Madagascar - E-mail: [bianco.dg@moov.mg](mailto:bianco.dg@moov.mg)  
Téléphone: 00 261 20 22 489 82 / 22 459 52 - Fax: 00 261 20 22 489 93  
Site web: [www.bianco-mg.org](http://www.bianco-mg.org) - Facebook: Bianco Madagascar



# SOMMAIRE

<b>MOT DU DIRECTEUR GENERAL</b>	<b>1</b>
<b>1- RESUME EXECUTIF</b>	<b>4</b>
1.1- Réforme du cadre juridique de la lutte contre la corruption	4
1.2- Evènements marquants de l'année 2016	6
1.3- Recommandations	9
<b>2- PRINCIPALES REALISATIONS</b>	<b>11</b>
2.1-Ressources humaines, matérielles et financières	11
2.1.1.- Ressources humaines	11
2.1.2 - Ressources matérielles et financières	13
2.2 -Activités opérationnelles	15
2.2.1.- Volet éducation	15
2.2.2 - Volet prévention	21
2.2.3.- Volet application de la loi	27
2.2.4.- Activités de communication	37
<b>3- PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2017</b>	<b>49</b>
<b>ANNEXES :</b>	
ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DU RAPPORT DES COMITÉS CONSULTATIFS	52
ANNEXE 2 : INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION DE MADAGASCAR DEPUIS 2002	59

## Listes des tableaux et des graphes

Tableau 1 : Mouvement du personnel au cours de l'année 2016	11
Tableau 2 : Synthèse des activités de mobilisation du grand public réalisées en 2016	16
Tableau 3 : Synthèse des activités de redynamisation sur les axes routiers réalisées en 2016	17
Tableau 4 : Synthèse des activités de mobilisation des agents du secteur public	18
Tableau 5 : Synthèse des activités de mobilisation des futurs agents de l'Etat	18
Tableau 6 : Synthèse des activités de mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement	19
Tableau 7 : Synthèse des activités réalisées pour les jeunes et les étudiants	19
Tableau 8 : Synthèse des activités pour les réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité	20
Tableau 9 : Synthèse des activités pour les enfants et les adolescents	20
Tableau 10 : Récapitulation des concours administratifs assistés par le bureau au cours de l'année 2016	23
Tableau 11 : Activités de mise en place des dispositifs de standards de service à Fianarantsoa	24
Tableau 12 : Récapitulation des déclarations de patrimoine reçues par Branche Territoriale	27
Tableau 13 : Etat récapitulatif des déclarations de patrimoine reçues par catégorie de personnes assujetties	28
Tableau 14 : Doléances reçues au cours de l'année 2016	30
Tableau 15 : Réception des doléances depuis le mois de Septembre 2004 jusqu'au 31 décembre 2016	30
Tableau 16 : Répartition par secteur des cas de corruption dénoncés au cours de l'année 2016	32
Tableau 17 : Nature des doléances traitées	33
Tableau 18 : Nature des doléances en instance de l'année 2016	34
Tableau 19 : Récapitulation de la réception et du traitement des doléances reçues au cours de l'année 2016	34
Tableau 20 : Résultat des investigations exécutées au cours de l'exercice 2016	35
Tableau 21 : Etat récapitulatif des résultats des investigations de 2004 à fin 2016	35
Tableau 22 : Suite données aux doléances présentées au Comité Consultatif des Investigations en 2016	36
Tableau 23 : Situation des réalisations des activités de communication de proximité par Branche Territoriale	42
Tableau 24 : Situation des activités réalisées par Branche Territoriale lors de la JILCC	43
Tableau 25 : Etat des doléances soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation	57
Tableau 26 : Etat des dossiers classés sur décision des Comités Consultatifs en Investigation	58
Tableau 27 : IPC Madagascar de 2002 à 2016	59

### Liste des graphiques

Graphe 1 : Nombre de services appuyés dans la mise en place des standards de service	26
Graphe 2 : Evolution des Déclarations de patrimoine reçues depuis 2005 à fin 2016	29
Graphe 3 : Evolution des Doléances reçues de 2004 à fin 2016	31
Graphe 4 : Proportion des cas de corruption dénoncés par secteur en 2016	31
Graphe 5 : Pourcentage des doléances transmises aux juridictions par rapport aux doléances traitées	33
Graphe 6 : Evolution par année des arrestations et des détentions provisoires	35

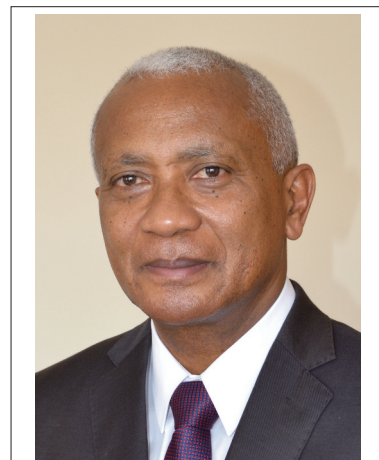
## Liste des abréviations

<b>ACMIL</b> : Académie Militaire	<b>JILCC</b> : Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption
<b>ATT</b> : Agence du Transport Terrestre	<b>L C C</b> : Lutte Contre la Corruption
<b>ANTS</b> : Antsiranana	<b>MFPTLS</b> : Ministère de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
<b>ATV</b> : Antananarivo Télévision	<b>MJG</b> : Mahajanga
<b>BAD</b> : Banque Africaine du Développement	<b>OCAI</b> : Opérations Communales d'Appui Intégré
<b>BIANCO</b> : Bureau Indépendant Anti-Corruption	<b>OEMC</b> : Office de l'Éducation de Masse et du Civisme
<b>BT</b> : Branche Territoriale	<b>ONG</b> : Organisation Non Gouvernementale
<b>CAA</b> : Chef d'Arrondissement Administratif	<b>OPCI</b> : Organisme Public de Coopération Intercommunale
<b>CCI</b> : Centre de Conférence Internationale	<b>ORTM</b> : Office de la Radio Télévision Malgache
<b>CHU</b> : Centre Hospitalier Universitaire	<b>OSC</b> : Organisation de la Société Civile
<b>CIRDOMA</b> : Circonscription Domaniale	<b>PAC</b> : Pôle Anti-Corruption
<b>CIRGN</b> : Circonscription de la Gendarmerie Nationale	<b>PAGI</b> : Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle
<b>CIRTOPO</b> : Circonscription Topographique	<b>PGA</b> : Paierie Générale d'Antananarivo
<b>CISCO</b> : Circonscription Scolaire	<b>PGDI</b> : Programme de Gouvernance et de Développement Institutionnel
<b>CMSR</b> : Comité Mixte de Sécurité Routière	<b>PIA</b> : Peloton InterArme
<b>CNaPS</b> : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	<b>PND</b> : Plan National de Développement
<b>CPAP</b> : Country Program Action Plan	<b>PNF</b> : Politique Nationale Foncière
<b>CPAC</b> : Chaîne Pénale Anti-Corruption	<b>PRD</b> : Plan Régional de Développement
<b>CRINFP</b> : Centre Régional de l'Institut de Formation Pédagogique	<b>PRLCC</b> : Politique Régionale de Lutte Contre la Corruption
<b>CSB</b> : Centre de Santé de Base	<b>PRMP</b> : Personne Responsable des Marchés Publics
<b>CSFOP</b> : Conseil Supérieur de la Fonction Publique	<b>RDB</b> : Radio Don Bosco
<b>CSI</b> : Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité	<b>RGA</b> : Recette Générale d'Antananarivo
<b>CTD</b> : Collectivités Territoriales Décentralisées	<b>RHI</b> : Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité
<b>CUA</b> : Commune Urbaine d'Antananarivo	<b>RNM</b> : Radio Nationale Malagasy
<b>DGE</b> : Direction des Grandes Entreprises	<b>SAMIFIN</b> : Sampan-draharaha Miady amin'ny Famotsiam-bola
<b>DGI</b> : Direction Générale des Impôts	<b>SCAC</b> : Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France)
<b>DIRAT</b> : Direction Inter-Régionale de l'Administration du Territoire	<b>SCPC</b> : Service Central de Prévention de la Corruption
<b>ECR</b> : Cabinet d'Études, de Conseil et d'assistance à la Réalisation	<b>SNLCC</b> : Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
<b>EDBM</b> : Economic Development Board of Madagascar	<b>STD</b> : Services Territoriaux Déconcentrés
<b>ENAM</b> : Ecole Nationale d'Administration de Madagascar	<b>TAFAMI</b> : Tantsoroka Fampandrosoana tsy Mitanila sy miorim-paka
<b>ENAP</b> : Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire	<b>TI</b> : Transparency International
<b>ENMG</b> : Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes	<b>TLR</b> : Toliara
<b>ENEM</b> : Ecole Nationale de l'Enseignement Maritime	<b>TMN</b> : Toamasina
<b>FDL</b> : Fonds de Développement Local	<b>TNR</b> : Antananarivo
<b>FNR</b> : Fianarantsoa	<b>TPI</b> : Tribunal de Premières Instance
<b>GN</b> : Gendarmerie Nationale	<b>TVM</b> : Télévision Malagasy
<b>IAACA</b> : International Association of Anti-Corruption Authority	<b>UNDAF</b> : Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
<b>IACA</b> : International Anti-Corruption Academy	<b>UNODC</b> : United Nations Office on Drugs and Crime
<b>IGE</b> : Inspection Générale de l'État	
<b>IMATEP</b> : Institut Malgache des Techniques de Planification	
<b>INSPC</b> : Institut National de la Santé Publique et Communautaire	
<b>IPC</b> : Indice de Perception de la Corruption	
<b>ISTA</b> : Institut Supérieur de Technologie d'Ambositra	

# LE MOT DU DIRECTEUR GENERAL

L'année 2016 a été l'année des contrastes pour la lutte contre la corruption à Madagascar.

Marquée par la concrétisation du nouveau cadre juridique, avec l'élaboration des deux réformes législatives, et l'élaboration du Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC), elle a également vu le recul de 2 points de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Madagascar (passant de 28/100 en 2015 à 26/100), avec une chute de 22 places dans le classement mondial (de 123ème place sur les 168 pays évalués en 2015 à 145ème place sur 175 pays évalués en 2016).



La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) a établi un cadre d'action plus propice à la performance pour la Lutte : fondée sur les principes de partenariat, de responsabilité et de transparence, cette stratégie a défini les objectifs stratégiques, résultant de la vision qui prévaut parmi les parties prenantes. La signature par son Excellence Monsieur le Président de la République d'un engagement lors de la présentation officielle du document, exprimait la volonté politique de l'Etat, en faveur du renforcement du programme de la lutte contre la corruption à Madagascar. L'adoption d'une nouvelle Loi anti-corruption, n° 2016-020 du 22 août 2016, ainsi que celle de la Loi sur le Pôle Anti-Corruption n°2016-021 du 22 août 2016, ont constitué la première étape de la mise en œuvre de la Stratégie.

Ces lois, ayant vocation à enrichir notre dispositif interne de prévention et de répression de la corruption, constituent une avancée significative, du fait qu'elles étendent le champ d'application de la loi en instituant l'obligation de prévention sectorielle de la corruption, en élargissant les délits de corruption, notamment aux détournements de deniers et biens publics, et en créant une juridiction plus indépendante au fonctionnement plus sécurisé pour sanctionner la corruption.

De même, l'élaboration d'un Plan de Mise en Œuvre de la nouvelle SNLCC, a donné aux acteurs concernés par la lutte, les lignes d'actions générales du système, avec les orientations spécifiques aux entités, sur une période de cinq ans. Il s'agit d'un outil de gestion, d'anticipation, de coordination et de mobilisation de ressources, mais également, d'un outil de plaidoyer et de dialogue, avec les différents intervenants du programme.

Cependant, la baisse de l'Indice de Perception de la Corruption (IPC) de l'année, a montré que l'attente légitime de la population, et la demande grandissante pour la poursuite et la sanction des faits de corruption, n'ont pas été satisfaites. Malgré l'enrichissement de l'arsenal juridique, beaucoup regrettent le retard pris dans l'application effective des textes et dans la mise en œuvre des actions prévues.

Beaucoup déplorent la frilosité des sanctions, alors que la loi est censée durcir la répression. Beaucoup pointent également du doigt le retard pris dans l'adoption des autres textes d'application de la SNLCC, ainsi que des textes réglementaires liés aux nouvelles lois, retards, malheureusement compris, comme une absence de volonté politique.

Particulièrement conscient de l'importance de ses acquis durant les douze (12) années de son existence, le BIANCO s'est fortement impliqué au cours de l'année 2016, au sein du Comité Technique de mise en œuvre de la Stratégie Nationale<sup>1</sup>, dans la rédaction du projet de loi sur le Recouvrement des avoirs, dans celle des textes d'application sur l'Approche sectorielle de la Lutte Contre la Corruption, et sur la Déclaration de Patrimoine. L'idée est de tenir compte, dans l'élaboration des textes, des défaillances passées, des exigences exprimées par tous les acteurs sur le terrain, pour des interventions de qualité, et de faire en sorte que les textes reflètent la vision et les valeurs du BIANCO.

<sup>1</sup>Le comité technique de la mise en œuvre de la SNLCC est composé de techniciens issus du Ministère de la justice, du Ministère des Finances et du Budget, du Comité pour la Sauvegarde de l'intégrité, du Bianco et du SAMIFIN.



Au niveau opérationnel, des efforts ont été réalisés pour les activités d'Education, avec une augmentation significative du nombre de personnes touchées par les mobilisations, qu'elles soient agents de l'Etat, membres des Organisations de la Société Civile et du Secteur Privé, ou de simples citoyens... Les efforts en matière de sécurisation du recouvrement des redevances et de ristournes en matière de ressources naturelles, ou du recouvrement des recettes et l'engagement des dépenses publiques au niveau des communes, sont également à mettre en avant, dans les réalisations du Volet Prévention. Il en est de même, du surplus d'investissement pour la sécurisation des concours administratifs, auxquels le Bureau a apporté son appui technique à travers ses branches territoriales. Le BIANCO a également multiplié ses investigations, ce qui a permis, dans le cadre de dossiers, qualifiés de porteurs, la révélation et la transmission à la justice, de cas de grande corruption au sein même de l'administration publique.

Beaucoup d'efforts restent pourtant à faire, notamment, dans le cadre du volet de l'application de la loi, qui repose à la fois sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire. L'application stricte de la loi et l'exécution effective des décisions au niveau des juridictions, constituent en effet les critères primordiaux d'efficacité de la lutte contre la corruption.

Le BIANCO regrette que les batailles politico-juridiques aient pris le pas sur la volonté de réprimer les infractions de corruption, tout comme il regrette que la synergie qui aurait dû être plus forte entre le BIANCO et la Chaîne pénale anti-corruption (CAPC) n'ait pu faire ses preuves durant l'année 2016.

Un autre point de défaillance dans la mise en œuvre de la lutte contre la corruption concerne la baisse qu'on a enregistré sur les déclarations de patrimoine pour l'année 2016, et qui concernait surtout les assujettis relevant de la Haute Cour Constitutionnelle. Au-delà des actions de sensibilisation effectuées par les branches territoriales, pour impliquer davantage les responsables étatiques dans cette culture de transparence et du respect de la loi, il a pu être déclenché l'année dernière, des procédures de poursuite pour défaut de déclaration de patrimoine à l'encontre de quelques récalcitrants, qui sont pourtant censés donner l'exemple.

De même, des conventions signées par certains départements ministériels pour la mise en œuvre de plan d'actions de lutte contre la corruption dans leurs secteurs, n'ont pas été suivies d'actes, alors que la prévalence de la corruption à leur niveau reste très décriée par la population.

L'implication et la synergie des acteurs sont donc des défis à surmonter. La mise en œuvre de programmes de lutte contre la corruption requière toutes les compétences. L'existence de coalitions de soutiens plurisectorielles est particulièrement indispensable. De même, une interaction entre toutes les structures est toute aussi utile pour toujours veiller, identifier les dysfonctionnements et abus, et trouver les solutions pour y remédier. L'année 2016 a été marquée par des prises de position remarquées de la part d'acteurs de tous horizons, avec des initiatives diversifiées, soutenant le BIANCO, et approfondissant les questionnements et réflexions, pour l'avancement de la mise en œuvre du programme.

Je tiens à souligner ici le travail accompli par les Organisations de la Société Civile. Ces partenaires de longue date du BIANCO, telles le Mouvement ROHY ou encore le Transparency International Initiative Madagascar, qui ont apporté une grande contribution en faveur de la redevabilité, de la transparence, de l'information des citoyens. Je tiens également à remercier les Médias : leurs diverses actions ont largement contribué à faciliter les actions du BIANCO que ce soit dans la communication d'informations, l'éducation de la population, la prévention de corruption ou encore dans l'application de la loi. Le travail de sensibilisation, de vulgarisation et d'alertes citoyennes de la société civile, et des médias sont pour beaucoup pour rompre la chaîne de la corruption, pratique qui se nourrit du silence de la société.

L'année 2016 a été une année faste dans les échanges entre le BIANCO et les Partenaires Techniques et Financiers. Les rencontres périodiques entre le BIANCO et l'Union Européenne, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Africaine pour le Développement (BAD) et les partenaires bilatéraux tels la France, les Etats-Unis, l'Allemagne ... ont été source d'émulation pour la réalisation des activités, tout comme elles ont permis de traiter des dossiers difficiles par des apports d'expériences nouvelles. De nombreux projets et initiatives ont été menés, des financements ont été obtenus pour combler le gap dans le plan de travail annuel. Les renforcements de capacités commencent à se faire sentir au niveau de la performance du personnel opérationnel du Bureau. Nous adressons nos vifs remerciements à ces partenaires attentifs et particulièrement présents pour soutenir le BIANCO. Nous avons eu besoin de votre aide et vous y avez répondu favorablement.

Enfin, je voudrais remercier mes collaborateurs pour leur abnégation et leur courage dans l'accomplissement de leur mission. Le BIANCO a été touché par la disparition d'un des siens en service commandé dans des circonstances tragiques. Mais le personnel a fait montre d'unité et de solidarité. Nous nous sommes relevés et nous continuons le combat.

Pour conclure, je voudrais rappeler que tous nos efforts ont pour objectif : « Madagascar libéré de la corruption dans son développement économique, social et environnemental ». La justice, l'égalité, l'efficacité et la stabilité sont ainsi notre moteur. La responsabilité en matière de lutte contre la corruption concerne chacun d'entre nous : individu ou collectivité. Les actions sporadiques des politiques ont peu d'impact dans la bataille contre le fléau de la corruption. Nous nous devons d'être organisés, coordonnés par un Etat fort et engagé. Le temps n'est plus aux discours, le temps est à l'action. Les Parlements, institutions fondamentales du pays, car expressions essentielles de la volonté du peuple, ont une responsabilité première en matière d'éducation et application de la loi (pour leurs rôles de législateurs). Les Elus doivent encore être mis à contribution car d'autres lois doivent encore être votées, comme celle du recouvrement des avoirs, pour compléter l'arsenal juridique.

Comme pour l'année 2015, un grand remerciement est donc adressé à tous ceux qui se sont déjà engagés aux côtés du BIANCO, un appel est aussi adressé à tous ceux qui sont en marge de la dynamique tout en étant conscients des dégâts engendrés par la corruption au niveau du pays.

# 1

## RESUME EXECUTIF

### 1.1.- Réforme du cadre juridique de la lutte contre la corruption

Les enjeux importants relatifs à la lutte contre la corruption et infractions assimilées ont nécessité la modernisation du dispositif de lutte contre la corruption à Madagascar.

Cette Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption élaborée et officialisée en 2015, a répondu à cette nécessité en prévoyant des réformes du cadre législatif de l'ensemble du système de lutte contre la corruption.

Ces réformes ont constitué la première étape de la mise en œuvre de la stratégie nationale avec l'adoption de deux lois, l'une amendant la loi sur la lutte contre la corruption, et la seconde créant le Pôle Anti-Corruption. Ces réformes ont été réalisées afin que le cadre juridique corresponde au standard et pratiques internationaux.

#### 1.1.1.- LOI N°2016-020 DU 22 AOUT 2016 SUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

##### ■ Particularités de la loi

Cette loi apporte des modifications ou des ajustements aux dispositifs de prévention de la corruption, notamment :

- une gestion dynamique et harmonisée de la déclaration de patrimoine,
- la notion d'incompatibilité de l'exercice de fonctions aux hauts emplois de l'Etat avec une poursuite pour des infractions de corruption ou y assimilées telles que mentionnées dans cette nouvelle loi,
- et la mise en place d'une politique sectorielle de prévention et de lutte contre la corruption.

Cette loi invite et recommande, à titre de devoir envers la nation, tous les secteurs à apporter leur contribution à la mise en œuvre du programme national de lutte contre la corruption.

Cette loi a, par ailleurs :

- introduit et/ou mis à jour certaines incriminations de la corruption et ses différentes manifestations telles que :
  - le détournement de deniers publics,
  - les conflits d'intérêts,
  - les formes passives et actives des incriminations de la corruption d'agents publics étrangers ou de la corruption dans le secteur privé,
- introduit des notions nouvelles comme:
  - la responsabilité pénale des personnes morales,
  - la notion de tiers bénéficiaires qui sont désormais punissables en tant que tels,
  - les détournements de deniers privés,
  - la prescription à partir de la date de découverte de l'infraction,
- ainsi que le renforcement de certains dispositifs, notamment :
  - la protection des témoins, dénonciateurs, et agents chargés de la répression de la corruption,
  - le renforcement des pouvoirs du Bureau Indépendant Anti-corruption (BIANCO).

Cette loi introduit l'insertion de programmes d'éducation sur la lutte contre la corruption dans le système éducatif et de formations professionnelles.

### ■ **Contenu de la loi**

La nouvelle Loi n°2016-020 sur la lutte contre la corruption comporte 3 titres.

Le Titre I : « De la prévention et de la répression de la corruption » est composé de 5 Chapitres :

- le Chapitre I composé de 1 article concerne les « Généralités » qui définissent certains termes juridiques utilisés dans cette loi.
- le Chapitre II composé de 4 articles traite « de la déclaration de patrimoine ».
- le Chapitre III composé de 4 articles présente « les dispositifs de la prévention de la corruption et de l'éducation de la population ».
- le Chapitre IV composé de 28 articles contient « les amendements relatifs aux dispositions du code pénal malagasy et du code de procédure pénale ».
- le Chapitre V composé de 2 articles sur « les effets des infractions de corruption ».

Le Titre II : « Du cadre institutionnel » est composé de 5 Chapitres :

- le Chapitre I composé de 2 articles désigne « les entités en charge de la lutte contre la corruption » ;
- le Chapitre II composé de 2 articles traite « de la garantie d'indépendance et de l'obligation de rendre compte du Bureau Indépendant anti-corruption ».
- le Chapitre III composé de 11 articles concerne « les missions et pouvoirs du Bureau Indépendant Anti-corruption ».
- le Chapitre IV composé de 1 article concerne « l'obligation de respect de la confidentialité et du secret ».
- le Chapitre V composé de 4 articles concerne « la protection des dénonciateurs et des témoins ».

Le Titre III contient les « dispositions finales » déclinées en 3 articles

## 1.1..2- LOI N°2016-021 DU 22 AOUT 2016 SUR LES POLES ANTI-CORRUPTION

Les principaux résultats suivants sont attendus, en termes d'impacts, à l'issue de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption :

### ■ **Objectif de la Loi**

Cette loi a pour objectif de créer, au sein du système judiciaire pénal, des juridictions spécialisées dénommées « Pôles Anti-Corruption » en abrégé PAC, afin qu'elles se substituent aux Chaines pénales anti-corruption, dont le déficit de cadre juridique, simplement régi par une circulaire interministérielle depuis 2004, posait des difficultés sur le plan juridictionnel et administratif.

### ■ **Contenu de la loi**

Cette loi comporte sept (7) titres.

Le Titre I mentionne les dispositions générales.

Le Titre II spécifie la composition de la juridiction du PAC, juridiction spécialisée afin de renforcer la répression de la corruption, du blanchiment, et des infractions économiques et financières de Madagascar.

Le Titre III détermine la compétence territoriale et la compétence matérielle du PAC.

Le Titre IV fixe l'organisation et le fonctionnement du PAC.

Le Titre V traite de l'indépendance du PAC à travers son rattachement fonctionnel.

Le Titre VI traite de la coordination des actions des PAC.

Le Titre VII mentionne des mesures transitoires entre les PAC et la Chaîne-pénale anti-corruption, en vue d'une reprise intégrale et progressive des procédures de corruption et de blanchiment par les PAC, outre la reprise des dossiers économiques et financiers visés par la loi.



## 1.2.- Evènements marquants de l'année 2016

Les principaux évènements marquants et significatifs de l'année 2016 se résument ainsi :

Après plus d'une décennie de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, le BIANCO a témoigné sa reconnaissance envers son personnel en décernant les titres honorifiques de l'Ordre National suivants, à quarante quatre (44) agents méritants dont deux (2) Commandeurs, dix (10) Officiers et trente deux (32) Chevaliers. Cette remise de décoration, effectuée le 21 janvier 2016, fut également l'occasion de raffermir davantage la détermination du BIANCO et la conviction de son personnel à lutter contre la corruption.



*L'occasion de raviver la volonté de lutter contre la corruption pour le personnel du BIANCO*

Les activités contre les exploitations et les trafics illicites des ressources naturelles initiées en 2015, se sont intensifiées et renforcées en 2016. Ainsi, sont mises en place les structures opérationnelles, notamment les Plateformes Régionales des Réseaux d'Acteurs et le mécanisme de donneurs d'Alerte, pour la mise en œuvre des plans d'actions issus des résolutions lors des dialogues au niveau régional et à l'échelle nationale, tenus en 2015. Les premiers résultats obtenus ont été encourageants, et ont vu la synergie des acteurs, entre autres, Transparency International – Initiatives Madagascar, Alliance Voary Gasy et BIANCO. La coopération a abouti à la conclusion des engagements des Ministères chargés de la Justice, de l'Environnement de l'Ecologie et des Forêts, de la Sécurité Publique et de la Gendarmerie Nationale, à lutter contre la corruption dans les exploitations et les trafics illicites des Ressources Naturelles au début de l'année 2017.

*Renforcement de capacité en matière de lutte contre les exploitations et les trafics illicites des ressources naturelles au profit des opérationnels du BIANCO venant de toutes les Branches Territoriales*



La coopération avec le Deutsche Gesellschaft für International Zusammenarbeit (GIZ) GmbH s'est également développée. La collaboration n'est plus limitée avec le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) dans le domaine de la lutte contre la corruption dans les exploitations et les trafics illicites des ressources naturelles à l'intérieur et autour des Aires Protégées et des Sites de transfert de Gestion dans les Régions DIANA, BOENY et Atsimo Andrefana, mais s'est étendue avec le Projet de Développement Communal Inclusif et Décentralisation (ProDéCID), pour accompagner Vingt cinq (25) communes des Régions d'intervention de la GIZ, citées précédemment, pour la mise en place des Dispositifs Anti-corruption, d'une part, et intégrer au sein du BIANCO un Expert International Permanent, pour une période de deux (2) années, d'autre part.

L'année 2016 était la période de démarrage des activités de développement, et de mise en place du système informatisé de traitement des données consolidées du BIANCO. Ce système devrait relier en temps réel le Siège à ses Branches Territoriales, et comporte plusieurs modules, entre autres, les Tableaux de Bord de Gestion pour le pilotage des activités opérationnelles, techniques, administratives et financières, la Gestion des Ressources Humaines, la Gestion Dynamique des déclarations de Patrimoine, et la Planification des activités par période, ainsi que le suivi des réalisations.

Le BIANCO avait eu l'opportunité de participer aux travaux du Groupe de Dialogue Stratégique (GDS) sur la Thématique Anti – Corruption, qui est une plateforme d'échanges et de revue des réalisations des engagements respectifs en la matière, entre les Autorités Malgaches et les Partenaires Techniques et Financiers.



*La lutte contre la corruption était au centre du débat avec la communauté internationale le 29 septembre 2016 au palais de Mahazoarivo*

La Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015 – 2025, adoptée le 21 Septembre 2015 au Palais d'Etat Iavoloha, est devenue applicable par la promulgation des lois 2016-020 et 2016-021 du 22 Août 2016, respectivement sur la Lutte Contre la Corruption et sur le Pôle Anti - Corruption

Le BIANCO a participé à la visite d'information auprès de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs saisis et Confisqués (AGRASC) en France, au cours du mois de Juin 2016. Cette visite a été effectuée en vue de collecter les bonnes pratiques en matière de l'application de la loi sur le mécanisme de recouvrement des avoirs frauduleux, et d'acquérir des informations techniques pour l'élaboration de l'avant projet de lois sur le Pôle Anti – Corruption et sur le recouvrement des avoirs.

Comme pour les années précédentes, Madagascar a toujours participé activement en 2016 aux réunions du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies Contre la Corruption (UNCAC) présidé par l'United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). Ainsi, Madagascar et le Sénégal ont été élus pour évaluer le Cap Vert sur l'application du Chapitre II et V de l'UNCAC, notamment sur la prévention et sur le recouvrement des avoirs frauduleux.



L'année 2016 peut également être assimilée à la période de consolidation des collaborations avec les principaux Partenaires Techniques et Financiers, entre autres, les bilatéraux à travers les Ambassades de l'Allemagne, des Etats unis d'Amérique, de la Suisse, de la France et de la Chine, d'une part, et les multilatéraux par le biais du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE).



*Les partenaires techniques et financiers restent attentifs au programme de lutte contre la corruption à Madagascar*

## 1.3- Recommandations

Après une année contrastée comme l'année 2016, et face aux défis qui attendent le pays pour 2018, il est impératif de donner un coup d'accélérateur dans la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. Cette accélération est d'autant plus vitale que Madagascar entre dans une phase pré-électorale, et que les pratiques de corruption évoluent et se complexifient.

Pour ce qui concerne la préparation des élections, les autorités compétentes se sont attelées au processus d'amélioration du cadre juridique des élections, pour se conformer aux normes internationales, et pour assurer la tenue d'élections crédibles et fiables, menées dans un contexte apaisé. Les acteurs de lutte contre la corruption ont été sollicités dans le processus de la réforme du cadre juridique électoral, mais ont été également impliqués pour la réalisation des activités en faveur de l'éthique des candidats et de leurs partis, de la responsabilisation des électeurs, et organisations de la société civile concernées par les élections. Ils ont été aussi mis à contribution pour une organisation et un déroulement des élections transparentes, justes, équitables, libres de toute corruption, et intimidation ou autre manœuvre susceptible d'influencer un électeur. Il a été particulièrement étudié le problème du financement des partis politiques et des propagandes électorales, qui doivent être l'objet d'une stricte réglementation, pour éviter des impacts négatifs sur la gouvernance publique post-électorale.

Le BIANCO recommande donc :

- à toutes les autorités étatiques responsables des élections à venir, la prise en compte des principes et valeurs qui sous-tendent la lutte contre la corruption, l'état de droit et la bonne gouvernance, et l'insertion de dispositifs anti-corruption dans les cadres juridiques électoraux et des partis politiques ;
- à toutes les autorités étatiques responsables des élections à venir, la mise en place et l'opérationnalisation de structures en charge de l'éducation et la formation de tous les responsables et personnes concernés par les élections, ainsi qu'une entité en charge de la gestion des contentieux ;
- à toutes les autorités responsables des élections, l'insertion d'activités de lutte contre la corruption dans toutes les phases de préparation des élections, et de collaborer avec les organisations de société civile pour sensibiliser les électeurs, candidats et partis politiques à l'éthique, à la transparence, et au respect de la loi ;
- aux organisations de la société civile et aux médias, le renforcement de leur participation dans tous les processus électoraux, et leur contribution, à travers les veilles et interpellations, à prévenir les abus, les coalitions frauduleuses ...

Pour ce qui concerne la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, il est nécessaire de ne pas oublier que :

- la corruption est le fait de réseaux de personnes organisées ;
- ces réseaux ont montré une tendance et une grande facilité à diversifier leurs activités, en s'adaptant aux différents contextes territoriaux, économiques et sociaux ;
- ces réseaux attirent de plus en plus de personnes, et font preuve d'une grande capacité d'adaptation, notamment dans l'exploitation à leur avantage des atouts des nouvelles technologies ;
- ces réseaux s'organisent pour être en avance, sur les administrations publiques et la population, dans la maîtrise des textes ;
- ces réseaux ont un accès facile à tous les niveaux de l'administration, qu'elle soit publique ou privée.

De ce fait, le BIANCO recommande :

- à l'Etat, la mise en place d'une Agence de recouvrement des avoirs frauduleux, pour assurer le financement de la lutte contre la corruption, et assurer un retour à l'investissement pour un programme parfois jugé, à tort, budgétivore ;
- aux autorités étatiques, l'adoption des textes d'application de la Loi n°2016-020 du 22 août 2016 sur l'approche sectorielle de la lutte contre la corruption afin :



- de concrétiser l'idée de coordination, de complémentarité et de synergie indispensable au succès de la lutte,
  - de responsabiliser tous les secteurs publics,
  - de mettre en œuvre des dispositifs anti-corruption adaptés à chaque secteur,
  - et de pérenniser les dispositifs sectoriels de lutte contre la corruption à travers l'octroi de financement adéquat,
- aux autorités étatiques sectorielles, de veiller au strict respect par leurs assujettis respectifs de l'obligation de déclaration de patrimoine ;
- à l'Etat, l'adoption de mécanisme de protection des dénonciateurs, des témoins et des dénonciateurs ;
- aux autorités étatiques et aux administrations, comme pour les années précédentes, d'intégrer la lutte contre la corruption lors de l'élaboration de nouveaux textes, pour assurer le respect de la loi, et éviter que les textes soient le socle de pratiques frauduleuses ;
- aux administrations, de mettre à jour leurs procédures, afin d'intégrer l'évolution des pratiques, et de la relation usager-administration, sans oublier la nécessité de moderniser l'administration, pour en améliorer la performance, et réduire les risques de corruption ;
- à l'Etat, de renforcer la répression et la sanction des faits de corruption, au regard de la nouvelle Loi sur la Lutte Contre la corruption, dans le but d'éradiquer les impunités, et pour prouver à la population la volonté de l'Etat à défendre leurs droits et à apporter des réponses juridiques aux préjudices subis, évalués à leur juste valeur ;
- aux autorités étatiques et aux administrations, de renforcer leurs efforts pour la vulgarisation des textes, et pour s'assurer de leur appropriation par la population, en respect du principe selon lequel, nul n'est censé ignorer la loi, dans l'optique d'une bonne gouvernance, et d'une meilleure capacité de la population à défendre leurs droits ;
- aux autorités étatiques et aux administrations, comme pour les années précédentes, que les recommandations émises par les organes de contrôle soient prises en considération pour la résolution des dysfonctionnements des services publics.
- aux Parlements et aux Parlementaires, de s'impliquer dans la lutte contre la corruption à travers l'adoption de lois et textes utiles à la réussite du programme, mais aussi, dans la réalisation d'activités d'éducation de la population, pour une participation plus efficace de celle-ci à la lutte contre la corruption ;
- au Secteur Privé, d'adopter une politique clairement formulée et visible interdisant la corruption, d'encourager le respect des mesures de conformité concernant la corruption, de mettre en place des procédures disciplinaires pour répondre à leur violation, et de créer des coalitions spécifiques pour défendre l'éthique dans les interactions publics-privés ;
- aux Partenaires Techniques et Financiers, de soutenir les efforts du BIANCO pour l'amélioration de sa performance, notamment dans le cadre de renforcement de capacité de son personnel, dans l'appui au financement des activités, tout comme leur contribution pour les réflexions stratégiques menées par le BIANCO, et ses partenaires, sur la mise en œuvre de la Stratégie Nationale .

Le défi est grand pour tous les acteurs de la Lutte Contre la Corruption. Il est surtout demandé à l'Etat de montrer son leadership et sa ténacité dans ce programme, pour que les mesures adoptées soient appliquées et menées à leur terme, et pour qu'elles produisent leurs effets. La population est attentive aux engagements de chacun des acteurs : la moindre inaction, le moindre immobilisme est mis au crédit de l'absence de volonté de l'Etat. La stabilité politique et le développement économique et social du pays, sont à ce prix.

# 2

## PRINCIPALES REALISATIONS

### 2.1- RESSOURCES HUMAINES, MATERIELLES ET FINANCIERES

#### 2.1.1.- Ressources Humaines

##### 2.1.1.1- Evolution de l'effectif du personnel

Mouvement du personnel au cours de l'année 2016 :

*Tableau 1 : Mouvement du personnel*

Situation au 01 Janvier 2016	Mouvement du personnel en 2016		Situation au 31 décembre 2016
	Entrées	Sorties	
<b>175</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>168</b>

Au cours de l'année 2016, l'effectif du personnel a régressé. Sur les 8 (huit) départs constatés au cours de l'année, seul un recrutement a été réalisé.

Pour compenser l'effectif du personnel, une procédure pour le recrutement de 11 personnes a été lancée au cours de l'année 2016, mais sa réalisation effective sera pour 2017.

Ci-après les détails des mouvements du personnel en 2016 :

#### **DEPART :**

- Décès : 1
- Admission à la retraite : 2
- Démission : 5
  - Deux (2) nomination à de hauts emplois de l'Etat
  - Un (1) affectation à un autre ministère à l'issue de sa formation à l'Ecole Nationale d'Administration de Madagascar (ENAM)
  - Deux (2) démissions pour convenance personnelle

**ARRIVEE** : 1 conseiller en éducation

#### **PROMOTION ET AFFECTATION**

- 7 (sept) personnes ont bénéficié de promotion interne
- 3 (trois) personnes ont fait l'objet d'affectation

### 2.1.1.2- Formations et renforcement de capacité

#### ■ Formations locales :

- Formation de 30 Investigateurs sur « la détection, poursuite et répression de la corruption » en collaboration avec le service central de prévention de la corruption (SCPC) France, l'Ecole Nationale de la magistrature et des greffes (ENMG) et le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France.
- Formation de 70 personnes (Investigateurs et juristes) sur la nouvelle loi Anti-corruption
- Séminaire pour 50 personnes sur l'appropriation de la nouvelle stratégie de lutte contre la corruption

#### ■ Formations internationales:

Neuf (9) personnes ont bénéficié de formations internationales au cours de l'année.

- Une personne a participé à un stage de formation intitulé : « Le Plan Stratégique et les Mécanismes d'Anticorruption », en Egypte.
- Deux personnes ont participé au séminaire intitulé « Séminaire sur la construction des capacités des ONG pour les pays francophones en 2016 » à Fujian, Chine
- Deux personnes ont participé au séminaire sur « La stratégie de développement de l'information et de sa planification pour les Pays francophones d'Afrique », à Beijing, Chine
- Deux personnes ont participé au séminaire sur « la réforme du système économique pour les pays africains francophones », à Beijing, Chine
- Participation au séminaire "Prochaine génération de leaders africains dans le domaine de la sécurité" aux USA.
- Visite d'information auprès du Pôle financier français : Service français de renseignements financier et de l'Agence française de recouvrement des avoirs volés

A noter que des formations locales sont initiées et gérées directement par les branches territoriales suivant leurs besoins (langues, échanges d'expériences entre branches, ...), et ne sont pas mentionnées dans le présent rapport.

### 2.1.1.3.Conférences internationales et missions à l'étranger

Courant 2016, le BIANCO a participé à deux visites officielles organisées par la Présidence de la République de Madagascar, et à quatre conférences internationales liées à la lutte contre la corruption :

- Visite officielle effectuée par Son Excellence Monsieur le Président de la République Malgache à Singapour ;
- Conférence des bailleurs de fonds et investisseurs de Madagascar à Paris, France ;
- 7ème session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption, à Vienne, Autriche ;
- Formation des « points focaux et experts gouvernementaux à la lutte contre la corruption » à Vienne, Autriche ;
- « Global Conférence on Anti-Corruption Reform in Small Island States », à l'île Maurice ;
- Atelier sur le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes, organisé par le COMESA à Lusaka, Zambie.

## 2.1.2.- Ressources matérielles et financières

### ■ Situation Financière du BIANCO :

Pour l'exercice 2016, la situation financière du BIANCO a été élaborée en tenant compte de la circulaire d'exécution budgétaire 2016 et suivant le Plan Comptable des Opérations Publiques (PCOP 2006, nouveau). Compte tenu des textes régissant le Bureau, les recommandations successives émises au cours des années antérieures ont été prises en compte dans l'exécution du budget 2016.

L'exécution budgétaire de l'année 2016 a été marquée par la sortie de la Loi de finances rectificative 2016. Depuis sa création, le BIANCO a pu clôturer à temps ses comptes administratifs retraçant l'utilisation des ressources reçues sur financement interne et externe.

Notons par ailleurs que si les activités du Bureau ont été financées en grande partie par l'Etat Malagasy au cours de l'année 2016, deux partenaires ont appuyé le BIANCO à savoir :

- Le Projet GIZ/PAGE à travers :
  - la Convention de partenariat entre le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) et le Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) du 27 Juillet 2016
  - et la Convention pour les subventions Focales N° COSOFT 83235623 du 27 Juillet 2016 entre la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, Eschborn et le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO)
- la Banque Africaine pour le Développement par le biais du Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle (PAGI)
- Enfin, un appui émanant du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC) concernant le renforcement de capacité du personnel du BIANCO et l'acquisition de matériels informatiques pour la période 2016-2017. Les fonds de la première tranche sont déjà versés dans le compte de dépôt ouvert au Trésor Public au nom du BIANCO, et la première activité de renforcement de capacité a été effectuée pendant l'exercice 2016, le reste concernera l'exercice 2017. .

Pour l'exercice 2016, le résumé du rapport financier du Bureau se présente comme suit

### ■ Fonds reçus de l'Etat :

Montant total des crédits alloués en 2016 (suivant LFR 2016)	Ar 4 000 000 000,00
Dont	
Investissement (PIP) :	
Fonctionnement :	Ar 4 000 000 000,00

Montant des crédits utilisés en 2016 (y compris reliquat 2015)	Ar 4 681 291 930,99
Dont	
Investissement (PIP) :	Ar 149 248 468,56
Fonctionnement :	Ar 4 532 043 462,43

Montant des dépenses enregistrées en 2016	Ar 3 768 669 743,62
Dont	
Investissement (PIP) :	Ar 33 321 954,80
Fonctionnement :	Ar 3 735 347 788,82



- **Fonds reçus du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France (SCAC) :**

Montant des crédits disponibles à la fin de 2014	<b>Ar 1 062 360,00</b>
Montant des crédits disponibles à la fin de 2015	<b>Ar 7 728 210,72</b>
Montant des crédits versés en 2016	<b>Ar 43 125 000,00</b>
Montant des dépenses enregistrées en 2016	<b>Ar 17 120 000,00</b>

- **- Fonds reçus du Projet d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle (PAGI) :**

Montant des crédits versés en 2016	<b>Ar 134 971 702,00</b>
Montant des dépenses enregistrées en 2016 (y compris remboursement)	<b>Ar 134 971 702,00</b>

- **- Fonds reçus du Programme d'Appui à la Gestion de l'Environnement (PAGE) /GIZ :**

Montant des crédits versés en 2016	<b>Ar 50 000 000,00</b>
Montant des dépenses enregistrées en 2016	<b>Ar 20 674 690,00</b>

## 2.2- ACTIVITES OPERATIONNELLES

### 2.2.1- Volet éducation

La stratégie d'intervention du BIANCO en matière d'éducation vise l'éducation de la population au refus de la corruption, et à la dénonciation de la pratique de ce fléau.

Les activités s'étaient donc focalisées, pour 2016, sur :

- L'éducation, sensibilisation et/ou mobilisation du grand public en matière de lutte contre la corruption
- La redynamisation de la lutte contre la corruption sur les axes routiers
- L'organisation et la réalisation des activités relatives à la JILCC
- La mobilisation des agents des secteurs publics à la LCC
- La mobilisation des futurs agents de l'Etat à la LCC
- La mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement
- L'imprégnation des jeunes et des étudiants à l'environnement de la lutte contre la corruption :
- La promotion de la culture d'honnêteté et d'intégrité des jeunes et des étudiants à travers les réseaux « RHI » (Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité)
- La mobilisation des enfants et des adolescents au processus de changement de comportement contre la corruption

La mobilisation s'est appuyée sur la participation des équipes opérationnelles à la définition des contenus pédagogiques, la coordination de la production des diagnostics, et la communication avec les partenaires. La priorité étant les dénonciations et la détection des faits de corruption, la méthodologie appliquée a porté sur l'implication des acteurs relais, notamment les associations, les sociétés civiles, les médias, les confessions religieuses, et les autres piliers du Système National d'intégrité.

Comme dans les années précédentes, et ce depuis le second semestre 2014, en vue de l'amélioration de la performance en matière de sécurisation des concours administratifs, des éléments opérationnels des volets éducation des Branches Territoriales ont été mobilisés pour prêter main forte à leurs collègues du Volet Prévention. Cette pratique, plus accentuée pour la Branche Territoriale d'Antananarivo, a influé sur les réalisations en éducation par rapport aux prévisions inscrites dans le PTA 2016.



*Le BIANCO a sécurisé le déroulement des concours d'entrée à la Gendarmerie Nationale, session 2016.*

L'implication des partenaires techniques et financiers est encore dans la phase de décollage en dépit des ressources financières locales insuffisantes.

En se référant au PTA 2016, les principaux résultats escomptés pour l'exercice 2016 pour le volet éducation sont les suivants :

- L'étude de la mise en place d'un Observatoire de la Justice ;
- La constitution de Groupes de Journalistes Anti - Corruption, en parallèle avec la promotion du Journalisme d'Investigation ;
- L'effort dans la mise en place et l'opérationnalisation des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité au niveau des Branches Territoriales ;
- La promotion d'une véritable culture de transparence, d'intégrité et d'éthique au sein de la société, en renforçant le rôle des systèmes éducatifs, de la société civile et des médias dans la mobilisation et l'éducation des citoyens ;
- Le renforcement de la collaboration avec les organes relais, entre autres, les Organisations de la Société Civile, les médias, les Etablissements scolaires et les secteurs ;
- La contribution active à la promotion de la transparence et de la culture de refus de la corruption dans le processus de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles et minières, d'une part, et à la lutte contre les trafics illicites et les fraudes dans ces secteurs, d'autre part ;
- Le renforcement de la collaboration avec les Organisations Confessionnelles, en particulier par la vulgarisation des messages biblique et coranique.

Pour l'année 2016, le taux de réalisation en matière d'éducation au niveau des six Branches Territoriales est estimé à 68 % des activités prévues dans le PTA.

#### a)- Eduquer, sensibiliser et/ou mobiliser le grand public en matière de lutte contre la corruption :

Durant l'année 2016, les équipes opérationnelles des volets éducation des six Branches Territoriales ont réalisé environ 60% des activités prévues relatives à la sensibilisation et/ou la mobilisation du grand public sur la thématique de lutte contre la corruption.

Les efforts ont été focalisés sur la médiatisation de messages d'éducation, les rencontres avec le grand public de chaque Chef-lieu d'implantation des Branches, jumelées avec d'autres activités menées auprès des circonscriptions en dehors des sièges. Le nombre de séances réalisées, de personnes touchées et de supports distribués a diminué par rapport à l'année précédente. Quant à la diffusion de messages d'éducation audiovisuelle, les chaînes TV ont été privilégiées par rapport aux stations radio.

**Tableau 2 : Synthèse des activités de mobilisation du grand public réalisées en 2016**

<b>EDUQUER, SENSIBILISER ET/OU MOBILISER LE GRAND PUBLIC EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>DIFFERENCE</b>
Nombre de séances organisées	75	24	-51
Nombre de personnes directement touchées	14 105	4 867	-9 238
Nombre de supports distribués	50 996	5 055	-45 941
Nombre de messages Radio diffusés	225	188	-37
Nombre de messages TV diffusés	30	98	68



### b)- Contribuer à la redynamisation de la lutte contre la corruption sur les axes routiers :

La redynamisation de la Lutte contre la corruption sur les axes routiers n'a pu être menée avec le même niveau de réalisations qu'en 2015. Le taux de réalisation est estimé à 40% par rapport aux prévisions. Ceci est dû aux charges de travail de l'équipe d'éducation et/ou à la disponibilité des acteurs des secteurs concernés.

**Tableau 3 :** Synthèse des activités de redynamisation sur les axes routiers réalisées en 2016

<b>CONTRIBUER A LA REDYNAMISATION DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION SUR LES AXES ROUTIERS</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>DIFFERENCE</b>
Nombre d'implications réalisées	39	67	28
Nombre de personnes directement touchées	337	875	538
Nombre de supports distribués	1 170	1 211	41
Nombre de messages Radio diffusés	28	15	-13
Nombre de messages TV diffusés	4	50	46

### c)- Organiser et réaliser des activités relatives à la JILCC :

Consacrée à la célébration de la Journée Internationale de Lutte contre la Corruption (JILCC), la journée du 09 décembre est marquée par une déclaration solennelle du Directeur Général du BIANCO. A cela s'ajoutent des activités de communication et d'éducation par rapport à la lutte contre la corruption.

Les Branches Territoriales, en dehors de celle de Mahajanga, avec l'appui des différents RHI, ont respectivement organisé des activités d'éducation durant cette journée (en choisissant leurs sites respectifs : Antsiranana à Anivorano, Fianarantsoa à Ihosy, Antananarivo à Ankazobe, Toamasina à Barikadimy, Toliara à la Direction Générale de la Jeunesse d'Atsimo Andrefana). Les messages de la Direction Générale ont été relayés à travers les chaînes audiovisuelles de proximité dans la limite de leurs partenariats et possibilités respectifs.



*Les jeunes ont manifesté leur refus à la corruption lors de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption tenue à Ankazobe*

La célébration à Antananarivo a vu la participation des entités membres du Comité Technique de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) avec des partenaires de longue date à savoir : Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, le Ministère de la Justice, le Mouvement Rohy, la Transparency international Initiative Madagascar.

*Les entités membres du Comité techniques de mise en oeuvre de la SNLCC lors de la Journée du 09 décembre*



#### d)- Mobiliser les agents des secteurs publics :

En 2016, le nombre de secteurs mobilisés avec leurs démembrements respectifs, séances de mobilisations directes organisées et localités touchées, a connu une augmentation significative. Cette activité affiche un taux de réalisation de 60 % par rapport à la prévision.

**Tableau 4 : Synthèse des activités de mobilisation des agents du secteur public**

<b>MOBILISER LES AGENTS DES SECTEURS PUBLICS</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>DIFFERENCE</b>
Nombre de secteurs impliqués	85	109	24
Nombre de localités touchées	39	49	10
Nombre de séances organisées	187	208	21
Nombre de personnes directement touchées	4 439	7 703	3 264
Nombre de supports distribués	4 838	4 743	-95

#### e)- Mobiliser les futurs agents de l'Etat :

De nombreuses interventions ont été accomplies en faveur des futurs agents de l'Etat. L'Ecole de la Gendarmerie Nationale d'Ambositra et l'Ecole Supérieure de la Gendarmerie Nationale de Moramanga figurent parmi les principaux bénéficiaires des séances de mobilisation à l'endroit des futurs agents de l'Etat. A l'instar du CRINFP, les élèves magistrats de l'ENMG ont également bénéficié de séances de mobilisation.

Cette catégorie d'activité représente un taux de réalisation de 60 % en 2016.

**Tableau 5 : Synthèse des activités de mobilisation des futurs agents de l'Etat**

<b>MOBILISER LES FUTURS AGENTS DE L'ETAT</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>DIFFERENCE</b>
Nombre de secteurs impliqués	13	10	-3
Nombre de localités touchées	8	83	75
Nombre de séances organisées	32	184	152
Nombre de personnes directement touchées	2 716	2 007	-709
Nombre de supports distribués	2 500	2 319	-181



#### f)- Contribuer à la poursuite de la mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement :

55 % de la prévision du PTA 2016 ont pu être atteints par les Branches Territoriales en matière de mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement. Ce taux de réalisation a connu une légère hausse en 2016 malgré les contraintes budgétaires entraînant notamment la limitation du nombre de supports distribués lors des séances de mobilisation.

**Tableau 6 : Synthèse des activités de mobilisation du secteur privé, des relais et des entités de développement**

<b>CONTRIBUER A LA POURSUITE DE LA MOBILISATION DU SECTEUR PRIVE, DES RELAIS ET DES ENTITES DE DEVELOPPEMENT</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>DIFFERENCE</b>
Nombre de secteurs impliqués	53	82	29
Nombre de localités touchées	29	385	356
Nombre de séances organisées	74	629	555
Nombre de personnes directement touchées	3 497	7 054	3 557
Nombre de supports distribués	3 555	2 765	-790

#### g)- Imprégner les jeunes et les étudiants à l'environnement de la lutte contre la corruption :

Pour l'année 2016, les six Branches Territoriales ont enregistré un taux de réalisation de 65 %, en matière de mobilisation des jeunes et étudiants à l'environnement de la lutte contre la corruption. Des efforts considérables ont été observés concernant cette activité par rapport à l'année antérieure.

**Tableau 7 : Synthèse des activités réalisées pour les jeunes et les étudiants**

<b>IMPREGNER LES JEUNES ET LES ETUDIANTS A L'ENVIRONNEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>	<b>2 015</b>	<b>2 016</b>	<b>DIFFERENCE</b>
Nombre d'établissements touchés	29	78	49
Nombre de localités touchées	13	18	5
Nombre de séances organisées	60	92	32
Nombre de personnes directement touchées	1 946	6 894	4 948
Nombre de supports distribués	1 992	6 264	4 272

#### h)- Promouvoir la culture d'honnêteté et d'intégrité des jeunes et des étudiants à travers les réseaux « RHI » (Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité) :

En 2016, la promotion de la culture d'honnêteté et d'intégrité à travers les RHI est la catégorie d'activité à réalisation consistante tant en quantité qu'en qualité pour toutes les Branches Territoriales. Hormis les RHI se trouvant dans des zones lointaines ou difficilement accessibles, 85 % des RHI déjà opérationnels ont été redynamisés au cours de cette même année et quelques créations de nouveaux RHI par les Branches Territoriales sont aussi à relever. Le taux moyen de réalisation par rapport à la prévision du PTA est de l'ordre de 70%.

*Solidarité exprimée des jeunes dans la lutte contre la corruption à travers le RHI*





Tableau 8 : Synthèse des activités pour les réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité

RESEAUX D'HONNETETE ET D'INTEGRITE (RHI)	2 015	2 016	DIFFERENCE
Nombre de RHI scolaires mis en place	14	6	11
Nombre de RHI non scolaires mis en place	4	19	
Nombre de RHI scolaires redynamisés	48	49	
Nombre de RHI non scolaires redynamisés	1	4	
Nombre de séances organisées	140	103	-37
Nombre de personnes directement touchées	8 134	18 677	10 543
Nombre de supports distribués	5 847	4 709	-1 138
Nombre d'événements RHI organisés	12	18	6

**i)- Mobiliser les enfants et les adolescents au processus de changement de comportement contre la corruption :**

Compte tenu des contraintes budgétaires, ce domaine d'activité n'a pas figuré parmi les priorités des Branches Territoriales en 2016. Ceci explique le faible taux de réalisation qui est de 45%.

Tableau 9 : Synthèse des activités pour les enfants et les adolescents

MOBILISER LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS AU PROCESSUS DE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT CONTRE LA CORRUPTION	2 015	2 016	DIFFERENCE
Nombre d'établissements touchés	30	20	-10
Nombre de localités touchées	21	2	-19
Nombre de séances organisées	81	15	-66
Nombre de personnes directement touchées	5 578	594	-4 984
Nombre de supports distribués	2 330	594	-1 736



*Malgré l'insuffisance budgétaire pour les descentes sur terrains, le BIANCO continue à éduquer et à sensibiliser les jeunes en son siège à Ambohibao.*

## 2.2.2- Volet prévention

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Corruption 2015 -2025, les activités du volet Prévention au cours de l'année 2016 se sont focalisées sur :

- l'analyse des risques de corruption dans le domaine des ressources naturelles
- la réduction des risques de corruption auprès des forces de sécurité
- la promotion de la transparence et la sincérité des modes de recrutement dans la Fonction publique
- la mise en place des mesures de prévention de la corruption relatives au recouvrement des recettes publiques et aux dépenses au niveau des collectivités décentralisées
- la réduction de toute forme de trafics illicites des ressources naturelles
- la réduction des opportunités de corruption par des dispositifs préventifs

### a)- Analyser les risques de corruption dans le domaine des ressources naturelles

Pour contribuer à la lutte contre l'exploitation illicite des ressources naturelles, la Branche Territoriale d'Antsiranana a procédé à l'analyse de système de recouvrement de redevance et de ristournes issues de petites mines. L'objectif en est d'améliorer la recette des communes autour des Aires protégées dans la Région Diana. Des échanges avec l'équipe du projet PAGE DIANA et l'ONG Transparency International ont été effectués en vue d'établir une collaboration étroite.

Pour maîtriser les risques de corruption liés aux trafics illicites des ressources naturelles, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé pour le recrutement d'un cabinet en charge de l'étude de la gouvernance et audit des risques de corruption, de fraude et de trafics illicites à l'Aéroport International d'Ivato. Cette étude est financée par la Banque Africaine pour le Développement (BAD) par le biais du projet PAGI. L'évaluation des manifestations d'intérêts reçues est réalisée au cours de l'année 2016.

Un atelier sur l'exploitation des ressources naturelles a été réalisé. L'équipe du BIANCO figure parmi les participants.

### b)- Réduire les risques de corruption auprès des forces de sécurité

Pour garantir la sécurité de tous, certaines dispositions ont été entreprises avec les responsables des secteurs concernés, afin de réduire les risques de corruption auprès des forces de sécurité.

A la suite d'accidents mortels survenus sur des axes routiers, des activités d'appui et d'accompagnement ont été réalisées par la Branche Territoriale d'Antananarivo auprès de la Direction Générale de la Sécurité Routière, de l'Agence des Transports Terrestres et du Ministère chargé des Transports. Ces activités consistaient à la formation des chauffeurs et receveurs et au contrôle de visite technique des transports en commun (« taxibe ») des deux coopératives Mahitsy et Ambohimanarina.



*L'inattention des conducteurs ou leur négligence entraînent souvent des accidents mortels conduisant les responsables de la sécurité routière à prendre des mesures adéquates.*



Dans le cadre de la mise en œuvre du RRI 3 « Renforcement de l'application de la Loi sur les axes routiers RN7 », la Branche Territoriale de Fianarantsoa a concentré ses efforts dans l'accompagnement des entités pour le renforcement de la transparence et la promotion de la redevabilité. On peut citer l'effectivité du standard de service auprès de l'ATT FNR, du Centre de Sécurité Routière, de la Direction Régionale des Transports ainsi que du Commissariat central de Fianarantsoa.

En outre, suite aux descentes organisées par le Comité Mixte de Sécurité Routière (CMSR) à Fianarantsoa les 18 et 25 mars 2016, la caisse de la Commune Urbaine de Fianarantsoa a été renflouée par le recouvrement des frais de fourrière et le paiement d'amendes. Au total, sur 946 véhicules/motos contrôlés, 77 ont été mis en fourrière avec un recouvrement de 2 389 200 ariary, tandis que les amendes perçues s'élèvent à 402 880 ariary.



A Antsirana, des appuis ont été apportés au Comité Mixte de Sécurité Routière de la Région DIANA en mettant en œuvre les recommandations issues du rapport d'analyse effectué sur les axes routiers, recommandations qui portent sur:

- la nécessité d'un plaidoyer auprès du Préfet d'Antsirana,
- l'élaboration d'un recueil de textes régissant le fonctionnement du CMSR DIANA pour pouvoir apporter des recommandations,
- la tenue d'une réunion de travail avec les membres de l'OMC des Districts d'Ambilobe et d'Ambanja.

Par ailleurs, deux Comités Mixtes de Sécurité Routières sont opérationnels respectivement à Toliara et à Ambovombe. Les activités suivantes ont été réalisées suite aux recommandations émises dans le rapport d'analyse sur axes routiers :

- accompagnement des structures mixtes chargées de la Sécurité Routière dans la mise en œuvre du plan d'actions ;
- sensibilisation des Agents de la police de la circulation routière, des Coopératives, des Propriétaires des voitures et des Chauffeurs sur les mesures de préventions préconisées ;
- descentes conjointes sur les axes routiers et détection des risques de corruption ;
- vulgarisation des textes sur les axes routiers et l'amélioration des Dispositifs Anti-Corruption

### **c)- Rendre la chaine de recettes et de dépenses transparente et crédible de manière à rationaliser la gestion des biens publics**

Concernant la revue du système et l'analyse des procédures sur le recouvrement des recettes auprès de la Commune Urbaine de Fianarantsoa, deux étapes ont été franchies: la restitution des résultats des travaux menés et la validation des recommandations formulées. Une séance d'information et d'échange a été organisée avec les membres du Conseil Municipal en vue d'inciter cet organe délibérant à adopter des mesures adéquates pour renforcer la prévention de la corruption dans la mission de recouvrement des recettes assurée par l'exécutif.

Au niveau de la Commune Urbaine d'Ihosy, un partenariat a été conclu pour accompagner cette collectivité dans la mise en place des dispositifs anti-corruption dans le recouvrement des recettes et l'engagement des dépenses publiques. Une revue des procédures et systèmes est actuellement en cours de réalisation à l'issue de laquelle des recommandations seront formulées, adoptées et mises en œuvre.

A Antsiranana, des collaborations ont été soutenues avec les Communes Urbaines d'Ambilobe et d'Ambanja dans la sécurisation de leurs recettes et dépenses où un document mentionnant les états des lieux de la bonne gouvernance et de la transparence a été établi. En ce sens, un atelier de restitution des résultats a été organisé au profit du personnel de ces Communes.

Pour réduire les risques de corruption dans la gestion et le transfert des compétences et ressources des Collectivités Territoriales Décentralisées d'une part, et pour sécuriser leurs dépenses et recettes, d'autre part, neuf (9) Communes (à savoir les Communes Urbaines Maevantanàna, Antsohiy, Port Bergé I, Mampikony et les Communes Rurales Belobaka, Maevantanàna II, Port Bergé II, Manerinerina, et Ambondromamy) ont été ciblées par la Branche Territoriale de Mahajanga.

#### d)- Assurer la transparence et la sincérité des modes de recrutement dans la Fonction publique

Au niveau de la Fonction Publique, l'objectif est d'assurer la délivrance de services publics de qualité et dans l'équité ainsi que le renforcement des capacités des agents publics pour un standard de services répondant aux besoins de la population. Pour ce faire, des mesures spécifiques de prévention ont été prises pour assurer un recrutement de ressources humaines de qualité en vue d'améliorer le professionnalisme des agents publics.

Pour réduire les risques de corruption dans l'organisation des concours administratifs, le BIANCO continue à déployer de gros efforts en matière de ressources humaines et budgétaires pour sécuriser les différentes phases de réalisation. A cet effet, une concertation a été lancée pour un suivi plus efficace et plus efficient des concours et un manuel y afférent est en cours d'élaboration.

Néanmoins, le BIANCO n'a pas été en mesure de satisfaire toutes sollicitations venant des organisateurs pour assistance aux concours faute de moyens financiers suffisants mis à sa disposition. Ainsi, la réflexion sur la mise en place d'une entité indépendante chargée du recrutement des agents de l'Etat mérite d'être approfondie pour avoir un meilleur résultat.

Par ailleurs, les textes régissant le concours administratif ont été mis à jour et un outil de gestion des Enseignants non fonctionnaires est en cours de conception, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale.

Au cours de l'année 2016, le BIANCO a contribué activement à la sécurisation des douze (12) concours et recrutement des agents publics. Le tableau suivant résume la situation d'avancement des travaux réalisés :

**Tableau 10: Récapitulation des concours administratifs assistés par le BIANCO au cours de l'année 2016**

N°	PERIODE	ENTITE	CONCOURS	OBSERVATIONS
Au titre de l'année 2015 - 2016				
01	Présélection : 26/01/16 Admissibilité : 29/02 au 04/03/16 Admission : 11 et 12/04/16	ENMG/DFM	- 50 Magistrats dont : - 30 en filière judiciaire - 10 en filière financière - 10 en filière administrative	Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province
02	Admissibilité : 16 février 2016 Admission : 11 au 13 avril 2016	ENMG	120 Greffiers	Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province
Au titre de l'année 2016				
03	Admissibilité : 21 et 22/05/16 Admission : 03 et 04/11/16	POLICE	- 100 Inspecteurs, - 650 Agents	Centres d'examen : 17 centres
04	Admissibilité : 24 et 25 mai 2016 Admission : 28 au 30 juin 2016	MEN	64 Inspecteurs de l'Education Nationale	Centre uniquement à Tana.
05	Présélection : 29 juillet et reporté le 22 aout 2016 Admissibilité : 14 au 17 février 2017 Admission : à fixer ultérieurement	Douanes	- 30 Inspecteurs, - 100 Contrôleurs - 50 Agents de constatation - 100 Agents d'encadrement	Convention signée le 3 juin 2016 Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province En cours
06	Admissibilité : 16 au 18 aout 2016 Admission : à fixer ultérieurement	INSPC Befelatanana	- 20 Cadre de santé - 40 Licence en Santé publique (Nutri Communautaire) - 40 Master en Santé publique - 20 Master en Santé publique (Management Santé) - 40 Master en Sciences Infirmières (AR et SO)	Assistance très ponctuelle Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province
07	Phase unique : 24 au 26 aout 2016	PAOMA	120 Agents d'exploitation des postes	Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province
08	1 <sup>ère</sup> phase : - 26 au 30 septembre 2016 - pour le PIA : 3 au 7 octobre 2016  2 <sup>ème</sup> phase : 24 au 28 octobre 2016	ACMIL	Officiers d'Active de l'ACMIL dont : - 55 officiers d'active de la XL <sup>ème</sup> promo directe - 30 Officiers d'active au titre de XX <sup>ème</sup> Peld Interarmes (PIA)	Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province Deuxième phase à Antsirabe

N°	PERIODE	ENTITE	CONCOURS	OBSERVATIONS
09	Présélection : 29 novembre 2016 Admissibilité : 09 au 13 janvier 2017 Admission : 2017	ENMG/DFM	80 Magistrats dont : - 50 en filière judiciaire - 15 en filière financière - 15 en filière administrative	Centres d'examen : 6 Chefs lieux de Province En cours
10	Admissibilité: 17 et 18 décembre 2016 Admission :	GENDARMERIE	1200 gendarmes	Centres d'examen : 22 Chefs lieux de Région Deuxième phase : à Ambositra En cours
11	Mois de Novembre 2016	MEN	22 Ingénieurs en bâtiment	Appui ponctuel
12	Mois de Novembre 2016	CROUA Antananarivo /MESUPRES	46 Agents	En cours

#### e)- Réduire toutes formes de trafic illicite des ressources naturelles

Dans le cadre de la prévention de la corruption dans l'exploitation des ressources naturelles, une collaboration avec l'Association ARO VOARY a été engagée par la Branche Territoriale de Fianarantsoa à travers des ateliers régionaux axés sur le respect des procédures en vigueur afin de sensibiliser /mobiliser les acteurs du secteur forestier (STD, CTD, OSC, opérateurs forestiers, ...).

Pour mettre en œuvre les feuilles de route et les plans d'actions sur la protection des ressources naturelles, les Branches Territoriales d'Antsiranana, de Toliara et de Mahajanga ont participé activement aux activités engagées avec le projet PAGE. Après le dialogue régional sur l'exploitation illicite de saphir dans les aires protégées, des descentes sur terrain ont été ainsi réalisées pour sensibiliser les populations locales à lutter contre l'exploitation illicite dans le parc national. Des donneurs d'alerte sont déjà opérationnels sur chaque site.

#### f)- Réduire les opportunités de corruption par des dispositifs préventifs

A Fianarantsoa, le Comité Préfectoral de Suivi du Standard de Service (CP3S) assure, de façon permanente, la sensibilisation et la mobilisation des Services Techniques Déconcentrés et des Collectivités Territoriales Décentralisées dans la mise en place et la mise à jour des dispositifs de standards de service. La collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale a permis la tenue de la formation des membres des ANTICOR organisé par l'OEMC du Ministère en matière de veille et d'interpellation.

**Tableau 11 : Activités de mise en place des dispositifs de standards de service à Fianarantsoa**

Région	Nombre de service appuyés	Observations
Haute matsiatra	20	Appui dans la mise en place et opérationnalisation des dispositifs anti-corruption
Amoron'i Mania	61	Mise en place d'une structure de veille et d'interpellation et mobilisation des usagers à respecter les dispositifs anti-corruption mis en place
Ihorombe	05	Formation des membres de l'ANTICOR sur la mise en place des DAC
Vatovavy Fitovinany	20	Visites inopinées organisées dans le cadre de la mission de suivi – évaluation opérée par l'Equipe Nationale RRI.



A Antsiranana, un comité de suivi a été mis en place dans la préfecture de cette localité. Douze (12) entités dans les secteurs Sécurité (Gendarmerie, Police), Collectivités Territoriales Décentralisées et Santé figurent comme cibles.

A Toliara, 52 entités ont coopéré dans la mise en place de standard de service.

Dans le cadre de la réalisation du RRI troisième édition, le service passeport auprès du Ministère de la Sécurité Publique, les Services Régionaux des Entreprises 1 et 2 de la Direction Régionale des Impôts Analamanga ont bénéficié de l'appui de la branche territoriale du BIANCO à Antananarivo dans la mise en place de dispositifs anti-corruption. Au cours de la réalisation des ventes aux enchères publiques auprès des Bureaux des douanes Ivato et Mamory, des mesures de prévention de la corruption ont aussi été proposées.



*Les dispositifs anti-corruption ont été mis en place au service de délivrance de passeport à Anosy pour améliorer la qualité de service au profit des usagers.*

Pour la Branche Territoriale de Mahajanga, 74 entités réparties dans les secteurs Justice, Sécurité, Fonction Publique, Finances Publiques, Ressources Naturelles, Décentralisation et Foncier, Santé, Education ont été ciblées dans les localités de Mahajanga, Maevatanàna, Antsohihy, Port-bergé, Mampikony.

*Distribution des kits sur les standards de service lors des journées des Chefs de Jurisdiction de Fianarantsoa et de Toliara*

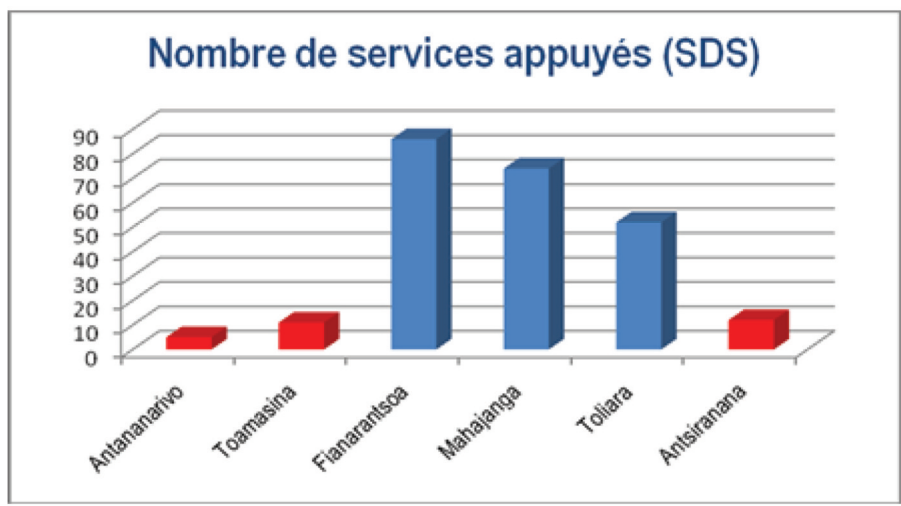


Dans la circonscription de Toamasina, des appuis ont été effectués auprès de onze (11) STD et CTD à Toamasina, Fénérive Est, Mahambo, Vatomandry, Mahanoro, Ilaka Est et Vavatenina. Dans le cadre de la RRI 3ème édition, des mesures de prévention de la corruption ont été prises avec l'équipe du Bureau des Douanes Toamasina sur la procédure des ventes aux enchères. La promotion de la transparence pour répondre aux besoins des usagers est la principale recommandation.



Le graphique ci-après résume le nombre d'entités appuyées par le BIANCO dans le cadre de la mise en place des standards de service :

**Grphe 1 : Nombre de services appuyés dans la mise en place des standards de service**



En outre, le BIANCO a procédé à la revue du système et à l'analyse des procédures de gestion des Pharmacies et de l'accès aux médicaments au niveau des hôpitaux d'Antsiranana et de Toliara.

En résumé, les efforts déployés par le BIANCO, en collaboration avec les CTD et STD méritent d'être soutenus pour l'effectivité des dispositifs anti-corruption déjà mis en place.

## 2.2.3- Volet Application de la loi

Le volet Application de la loi concerne d'une part la mise en œuvre de la répression des infractions de corruption et assimilées, et d'autre part la gestion dynamique de la déclaration de patrimoine.

### a)- La gestion dynamique de la déclaration de patrimoine

La déclaration de patrimoine figure parmi les engagements de Madagascar au regard de la convention des Nations Unies contre la corruption, ainsi que celles de l'Union Africaine pour la prévention et la lutte contre la corruption.

La confirmation de la volonté politique à adhérer à la lutte contre la corruption figure ainsi parmi les principales recommandations, volonté par ailleurs attendue de la part de nos gouvernants, à travers leur implication effective dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale.

Dans le cadre du programme national de la lutte contre la corruption, le décret N°2004-983 du 12 Octobre 2004, modifié et complété par la loi 2016-020 du 22 Août 2016, a institué l'obligation de déclaration de patrimoine par certaines catégories de hautes personnalités et de hauts fonctionnaires. Cette disposition a pour objectifs de promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, garantir l'intégrité des serviteurs de l'Etat et affermir la confiance du public envers les institutions.

Le volet application de la loi est chargé de la gestion dynamique de la Déclaration de Patrimoine. Cette mission recouvre la collecte, la vérification, l'exploitation, le contrôle, le suivi, l'archivage et la sécurisation des informations mentionnées dans les déclarations de patrimoine déposées ou envoyées, par courrier ou par voie électronique, par toutes personnes assujetties à cette obligation constitutionnelle ou légale conformément à la disposition de l'article 3 de la loi n° 2016-020 du 22 Août 2016 sur la lutte contre la corruption.

Ainsi, depuis sa mise en place, le BIANCO a collecté et archivé 43 015 déclarations de patrimoine dont 4 619 ont été comptabilisées pour l'année 2016. Les statistiques relatives aux déclarations de patrimoine reçues par le BIANCO depuis sa création sont récapitulées dans les tableaux ci-après :

**Tableau 12 : Récapitulation des déclarations de patrimoine reçues par Branche Territoriale**

BRANCHE TERRITORIALE	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	TOTAL
<b>ANTANANARIVO</b>	2584	3213	2743	2414	439	1081	812	1139	2347	3300	1779	6826	<b>28677</b>
<b>FIANARANTSOA</b>	487	466	812	911	143	186	128	60	308	82			<b>3583</b>
<b>TOAMASINA</b>	247	294	559	522	181	342	236	395	287	200			<b>3263</b>
<b>MAHAJANGA</b>	685	637	750	524	146	226	107	151	318	98			<b>3642</b>
<b>TOLIARY</b>	168	395	451	451	173	139	68	61	12				<b>1918</b>
<b>ANTSIRANANA</b>	448	389	463	450	37	43	36	66					<b>1932</b>
<b>TOTAL NATIONAL</b>	<b>4619</b>	<b>5394</b>	<b>5778</b>	<b>5272</b>	<b>1119</b>	<b>2017</b>	<b>1387</b>	<b>1872</b>	<b>3272</b>	<b>3680</b>	<b>1779</b>	<b>6826</b>	<b>43015</b>

La situation des déclarations de patrimoine par catégorie de personnes assujetties depuis la création du BIANCO est récapitulée dans le tableau qui suit :

**Tableau 13: Etat récapitulatif des déclarations de patrimoine reçues par catégorie de personnes assujetties**

Catégorie de personnes assujetties	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL cumulé 2016
<b>Catégorie I:</b>	<b>27</b>	<b>32</b>	<b>32</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>22</b>		<b>207</b>
* Président de la République	1	1												2
▪ Premier Ministre	1	1	1	0	1	1	0	0	1	1	1	1		9
▪ Membres du Gouvernement	25	30	31	7	8	31	9	5	10	17	2	21		196
<b>Catégorie II:</b>	<b>164</b>	<b>77</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>62</b>	<b>83</b>	<b>7</b>	<b>155</b>		<b>570</b>
▪ Sénateurs	53	0	0	1	0	5	2	6	28	19	4	68		186
▪ Députés	111	77	4	0	0	0	0	4	34	64	3	87		384
<b>Catégorie III: Membres de la Haute Cour Constitutionnelle</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>9</b>		<b>85</b>
<b>Catégorie IV:</b>	<b>231</b>	<b>145</b>	<b>153</b>	<b>155</b>	<b>121</b>	<b>303</b>	<b>176</b>	<b>344</b>	<b>352</b>	<b>450</b>	<b>225</b>	<b>650</b>		<b>3305</b>
▪ Chefs de Régions	6	11	9	3	1	4	3	4	7	10	1	21		80
▪ Maires	225	134	144	152	120	299	173	340	345	440	224	629		3225
<b>Catégorie V: Magistrats de l'ordre judiciaire, administratif et financier</b>	<b>76</b>	<b>117</b>	<b>569</b>	<b>192</b>	<b>97</b>	<b>208</b>	<b>183</b>	<b>281</b>	<b>483</b>	<b>495</b>	<b>81</b>	<b>510</b>		<b>3292</b>
<b>Catégorie VI : Fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de directeur de ministère :</b>	<b>304</b>	<b>659</b>	<b>687</b>	<b>170</b>	<b>106</b>	<b>249</b>	<b>223</b>	<b>239</b>	<b>360</b>	<b>532</b>	<b>245</b>	<b>950</b>		<b>4724</b>
▪ Secrétaires Généraux	16													16
▪ Directeurs Généraux	36													36
▪ Directeurs du Cabinet	5													5
▪ Directeurs	247													247
<b>Catégorie VII : Inspecteurs des</b>	<b>266</b>	<b>347</b>	<b>273</b>	<b>174</b>	<b>156</b>	<b>177</b>	<b>180</b>	<b>132</b>	<b>346</b>	<b>312</b>	<b>320</b>	<b>508</b>		<b>3191</b>
▪ Domaines	8													8
▪ Douanes	41													41
▪ Impôts	134													134
▪ Trésor	83													83
<b>Catégorie VIII : Chefs de Formation Militaire</b>	<b>59</b>	<b>75</b>	<b>99</b>	<b>106</b>	<b>16</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>49</b>	<b>133</b>	<b>98</b>	<b>17</b>	<b>363</b>		<b>1066</b>
▪ Armée Malagasy	3													3
▪ Gendarmerie Nationale	56													56
<b>Catégorie IX : Inspecteurs de l':</b>	<b>24</b>	<b>36</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>65</b>	<b>56</b>	<b>42</b>	<b>82</b>		<b>426</b>
▪ Inspection Générale de l'Etat (IGE)	24													24
▪ Inspection Générale de l'Armée (IGAM)	0													0
▪ Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale (IGGN)	0													0
<b>Catégorie X : Toute personne exerçant les fonctions d'officier de police économique ou judiciaire (OPJ)</b>	<b>3256</b>	<b>3678</b>	<b>3714</b>	<b>4215</b>	<b>390</b>	<b>735</b>	<b>272</b>	<b>538</b>	<b>1233</b>	<b>1294</b>	<b>176</b>	<b>2564</b>		<b>22065</b>
▪ Eaux et forêts, environnement et commerce	21													21
▪ Gendarmerie Nationale	2597													2597
▪ Police Nationale	638													638
<b>Total</b>	<b>4416</b>	<b>5175</b>	<b>5556</b>	<b>5058</b>	<b>916</b>	<b>1777</b>	<b>1079</b>	<b>1616</b>	<b>3058</b>	<b>3350</b>	<b>1117</b>	<b>5813</b>	<b>0</b>	<b>38931</b>
<b>Autres (*)</b>	<b>203</b>	<b>219</b>	<b>222</b>	<b>214</b>	<b>203</b>	<b>240</b>	<b>308</b>	<b>256</b>	<b>214</b>	<b>330</b>	<b>662</b>	<b>1013</b>	<b>0</b>	<b>4084</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4619</b>	<b>5394</b>	<b>5778</b>	<b>5272</b>	<b>1119</b>	<b>2017</b>	<b>1387</b>	<b>1872</b>	<b>3272</b>	<b>3680</b>	<b>1779</b>	<b>6826</b>	<b>0</b>	<b>43015</b>

(\*) Personnes non assujetties à la déclaration de patrimoine

A compter de l'année 2015, et en application des dispositions de l'Article 41 alinéa 2 de la Constitution de la quatrième République, ainsi que de l'Article 19 et suivants de l'Ordonnance N°2014-001 portant Loi Organique fixant les règles relatives au fonctionnement de l'Assemblée Nationale, le Président de la République, le Premier Ministre et les Membres du Gouvernement, les Membres de la Haute Cour Constitutionnelle, les Sénateurs et les Députés déposent leur déclaration de patrimoine auprès de la Haute Cour Constitutionnelle mais non auprès du BIANCO.

L'adhésion des membres du CENI a marqué cette année d'exercice : les huit membres ont tous remis à la Haute Cour Constitutionnelle leur déclaration de patrimoine respective. Dans ce Tableau 2, ils sont comptabilisés dans la rubrique «AUTRES».

Tout le personnel du BIANCO, sans exception, est soumis à l'obligation annuelle de déclaration de patrimoine, mesure exceptionnelle prise par la Direction Générale en respect des principes généraux du BIANCO et de ses valeurs fondamentales en matière d'intégrité, d'honnêteté et de conduite de ses agents. Ils sont aussi comptabilisés dans la rubrique «AUTRES»

La tendance de la situation des déclarations de patrimoine reçues par le BIANCO et la HCC peut s'apprécier à travers le graphe suivant :

**Graphe 2: Evolution des déclarations de patrimoine reçues depuis 2005 à fin 2015**



Par rapport à l'année précédente, le nombre de déclarations de patrimoine reçues au niveau de la HCC et du BIANCO a diminué de 14,36% : 4619 en 2016 contre 5394 en 2015.

Ceci est dû à la baisse significative des déclarations déposées par les fonctionnaires occupant des postes de niveau égal ou supérieur à celui de Directeur de Ministère : 659 en 2015 et 304 seulement en 2016 ainsi que par les Officiers de Police Judiciaire : 3678 en 2015 et 3256 en 2016.

Les Magistrats restent toujours les plus récalcitrants parce qu'en 2016, 76 seulement ont déposé leur déclaration de patrimoine au BIANCO pour un total de 886 magistrats recensés au niveau du CSM.

La variation du taux de déclarations de patrimoine reçues pourrait également s'expliquer par :

- La méconnaissance de certaines dispositions du texte par certaines personnes assujetties qui pensent que la déclaration ne se fait qu'en une seule et unique fois, après leur nomination ou leur prise de fonction, alors que les dispositions de la loi 2004-030 prescrivent que cette déclaration doit être renouvelée annuellement et ce, jusqu'à deux ans après la cessation aux fonctions y afférentes. La loi 2016-020 du 22 Août 2016 prévoit que ce renouvellement doit être fait tous les deux ans à partir de l'année 2017.

- Les changements fréquents des responsables publics à de hautes fonctions ;  
 - Les impacts socioculturels de la crise politique à Madagascar qui perdurent depuis 2009.  
 Ces trois points constituent autant d'entraves à l'effectivité de cette mesure préventive. Malgré les efforts de mobilisation fournis par le BIANCO, 25 Ministres sur 32, 53 Sénateurs sur 61 et 111 Députés sur 151 seulement ont accompli leur devoir auprès de la HCC.

Enfin, il a été rappelé aux assujettis que le défaut de déclaration de patrimoine est sanctionné selon la disposition de l'article 183.2 de la loi 2004-030 et qu'elle doit être faite dans les trois mois suivant la date de nomination ou de prise de fonction du concerné. Cette disposition a été confirmée par la nouvelle loi 2016-020 du 22 Août 2016.

## b)- Réception et traitement des doléances - Résultats des investigations

### b.1- La réception des doléances

Au titre de l'année 2016, le BIANCO a enregistré 2 673 doléances dont 1 018 investigables soit 38% du total reçu, et 1 655 doléances non investigables.

Le tableau suivant récapitule le nombre de doléances reçues au niveau de chaque Branche Territoriale en 2016

**Tableau 14 : Doléances reçues au cours de l'année 2016**

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL 2016
<b>Nombre total des doléances reçues</b>	<b>630</b>	<b>352</b>	<b>373</b>	<b>449</b>	<b>486</b>	<b>383</b>	<b>2673</b>
* Doléances anonymes	182	120	60	49	153	64	628
* Doléances individualisées	448	232	313	400	333	319	2045
<b>Nombre des doléances investigables reçues</b>	<b>244</b>	<b>170</b>	<b>80</b>	<b>173</b>	<b>136</b>	<b>215</b>	<b>1018</b>
* Doléances investigables anonymes	86	81	17	42	46	34	306
* Doléances investigables individualisées	158	89	63	131	90	181	712
<b>Nombre des doléances non investigables reçues</b>	<b>386</b>	<b>182</b>	<b>293</b>	<b>276</b>	<b>350</b>	<b>168</b>	<b>1655</b>
* Doléances non investigables anonymes	96	39	43	7	107	30	322
* Doléances non investigables individualisées	290	143	250	269	243	138	1333

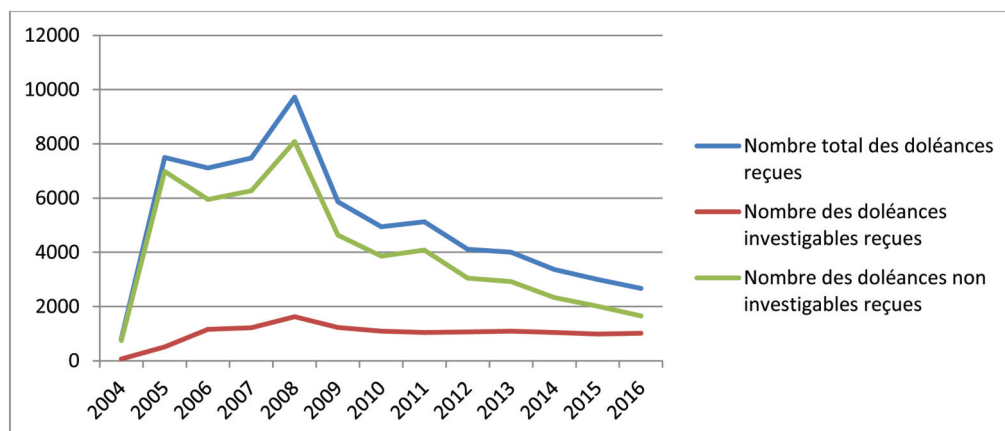
On notera une diminution continue du nombre de doléances reçues, une baisse de 10,8% a été enregistrée en 2016 par rapport aux 2 995 doléances reçues en 2015, 3 368 doléances pour l'année 2014 et 4 006 en 2013.

Le tableau et le graphe suivants résument la situation du nombre de doléances reçues par le BIANCO depuis sa création :

**Tableau 15: Réception des doléances depuis le mois de septembre 2004 jusqu'au 31 décembre 2016**

NATURE	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL cumulé 2016
	NOMBRE													
<b>Nombre total des doléances reçues</b>	<b>2673</b>	<b>2995</b>	<b>3368</b>	<b>4006</b>	<b>4108</b>	<b>5126</b>	<b>4945</b>	<b>5858</b>	<b>9718</b>	<b>7480</b>	<b>7114</b>	<b>7492</b>	<b>813</b>	<b>65696</b>
* Doléances anonymes	628	594	669	852	840	985	978	1209	2010	1633	1430	1086	44	12958
* Doléances individualisées	2045	2401	2699	3154	3268	4141	3967	4649	7708	5847	5684	6406	769	52738
<b>Nombre des doléances investigables reçues</b>	<b>1018</b>	<b>989</b>	<b>1043</b>	<b>1089</b>	<b>1064</b>	<b>1046</b>	<b>1089</b>	<b>1225</b>	<b>1627</b>	<b>1213</b>	<b>1161</b>	<b>511</b>	<b>66</b>	<b>13141</b>
* Doléances investigables anonymes	306	296	319	334	308	285	336	368	600					
* Doléances investigables individualisées	712	693	724	755	756	761	753	857	1027					
<b>Nombre des doléances non investigables reçues</b>	<b>1655</b>	<b>2006</b>	<b>2325</b>	<b>2917</b>	<b>3044</b>	<b>4080</b>	<b>3856</b>	<b>4633</b>	<b>8091</b>	<b>6267</b>	<b>5953</b>	<b>6981</b>	<b>747</b>	<b>52555</b>
* Doléances non investigables anonymes	322	295	357	471	527	702	645	840	1411					
* Doléances non investigables individualisées	1333	1711	1968	2446	2517	3378	3211	3793	6680					

**Grphe 3: Evolution des doléances reçues de 2004 à fin 2016**

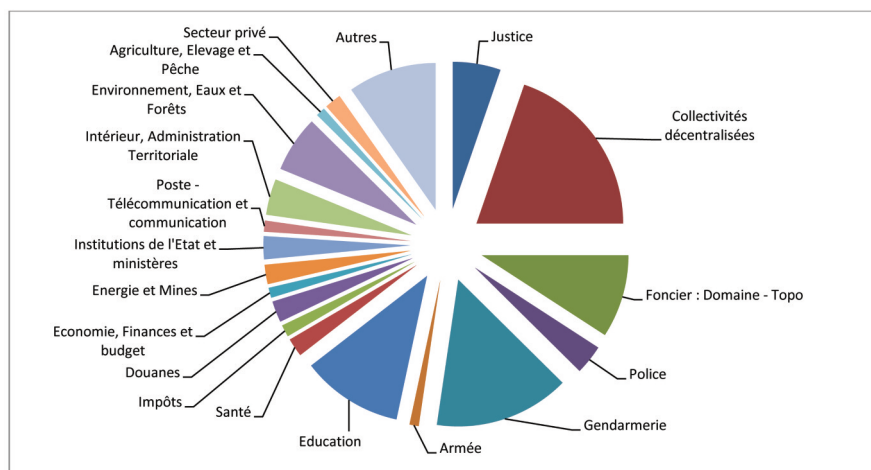


Les doléances reçues par le BIANCO évoluent à un rythme de progression soutenue de 2005 à 2008. La baisse continue du nombre de doléances enregistrées de 2009 à 2016 représente l'impact significatif de la crise politique sur l'environnement de la lutte contre la corruption à Madagascar.

La diminution significative du nombre de doléances reçues par le BIANCO à partir de cette période est inversement proportionnelle à l'accroissement exponentiel de la pratique de la corruption dans tous les secteurs et dans toute l'île.

Le graphe qui suit représente la proportion et la répartition des cas de corruption dénoncés par secteur au cours de l'exercice 2016 :

**Grphe 4: Proportion des cas de corruption dénoncés par secteur en 2016**



Les secteurs les plus décriés en termes de pratique de la corruption sont les Collectivités Décentralisées, la Gendarmerie Nationale, l'Education, les Services Fonciers (Domaines et Topographiques), l'Environnement, Eaux et Forêts et la Justice.

Il convient toutefois de noter qu'une baisse du nombre de doléances reçues pour un secteur ne traduit pas forcément un faible niveau de pratique de la corruption dans ce secteur. A titre d'exemple les secteurs de l'Intérieur et de l'Administration Territoriale, la Police Nationale, les Institutions de l'Etat et Ministères, les Douanes et la Santé Publique ne font pas l'objet d'un nombre important de dénonciation, sans que l'on puisse en déduire que la pratique de la corruption y soit de moindre importance par rapport aux autres secteurs. Au contraire, le fait peut s'expliquer par une entente réciproque entre les deux parties.



Les 1018 cas de corruptions reçues par le BIANCO en 2016 sont résumés dans le tableau qui suit :

**Tableau 16: Répartition par secteur des cas de corruption dénoncés au cours de l'année 2016**

SECTEURS CONCERNES	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL 2016
Justice :	14	9	12	8	5	4	52
Collectivités décentralisées :	16	49	18	47	25	39	<b>194</b>
Foncier : Domaine - Topo :	22	10	7	6	6	39	<b>90</b>
Police :	3	8	4	1	4	12	32
Gendarmerie :	22	32	7	26	23	37	<b>147</b>
Armée :	1	1	0	1	7	0	10
Education :	29	17	5	22	22	15	<b>110</b>
Santé :	6	4	1	6	2	1	20
Impôts :	5	3	0	4	1	0	13
Trésors	0	0	0	0	1	0	1
Douanes :	15	1	3	0	3	1	23
Economie, Finances et budget, Trésor:	5	2	1	1	1	1	11
Energie et Mines :	5	1	1	1	3	10	21
Institutions de l'Etat et ministères :	19	0	2	0	3	1	25
Poste - Télécommunication et communication:	9	1	0	1	1	0	12
Intérieur, Administration Territoriale :	1	9	3	7	9	10	39
Environnement, Eaux et Forêts :	3	6	6	33	3	10	<b>61</b>
Travaux Publics, Météo :	2	2	0	0	2	0	6
Agriculture, Elevage et Pêche	4	0	1	2	1	2	10
Fonction publique et Travail :	3	0	1	1	1	0	6
Culture et Tourisme :	1	0	1	0	2	0	4
Décentralisation et Aménagement du Territoire:	0	0	0	0	0	0	0
Jeunesse et Sport :	4	0	0	0	0	0	4
Population, Protection sociale, Loisirs :	0	0	0	1	1	1	3
Relation internationale (Affaire Etrangère) :	0	0	0	0	0	0	0
Commerce :	1	0	3	0	0	0	4
Secteur privé :	2	2	4	4	1	5	18
Profession libérale, association et ONG :	0	0	0	0	0	6	6
Représentation diplomatique et organisation internationale :	0	0	0	0	0	0	0
Autres :	52	13	0	1	9	21	96
<b>TOTAL</b>	<b>244</b>	<b>170</b>	<b>80</b>	<b>173</b>	<b>136</b>	<b>215</b>	<b>1018</b>

## b.2- Traitement des doléances de corruption et d'infractions assimilées

Les réalisations de l'exercice 2016 du volet application de la loi en matière d'investigation sont résumées dans le tableau qui suit:

**Tableau 17 : Nature des doléances traitées**

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL 2016
	NOMBRE						
Doléances non investigables classées sans suite (CSS) après décision du Comité de Délibération	28	16	20	0	17	8	89
Doléances non investigables objets de notification et doléants Ayant Reçu Conseils (ARC) :	359	166	246	280	333	126	1510
Doléances jointes à une autre doléance	173	13	4	4	30	30	254
Doléances classées sans suite après délibération du Comité Consultatif des Investigations	49	41	31	166	90	279	656
Doléances transmises aux Juridictions après investigations	28	26	28	43	28	34	187
<b>TOTAL</b>	<b>637</b>	<b>262</b>	<b>329</b>	<b>493</b>	<b>498</b>	<b>477</b>	<b>2696</b>
Pourcentage des doléances transmises aux Juridictions par rapport aux doléances traitées	4,40%	9,92%	8,51%	8,72%	5,62%	7,13%	6,94%

### ■ Doléances non investigables

Après délibération du Comité, 89 doléances non investigables ont été classées sans suite par les membres du Comité de délibération. Aucune trace de corruption ne figure dans ces doléances et les faits dénoncés ne sont pas traçables.

1 510 personnes ayant déposé leurs doléances ont reçu une lettre explicative les orientant dans les démarches appropriées après que le BIANCO leur a notifié son incompétence à traiter leur doléance, jugée comme non investigable. 522 parmi ces plaignants ont reçu des conseils d'orientation lors de leur passage au BIANCO. Ces doléances non investigables constituent 59,8% de celles reçues en 2016.

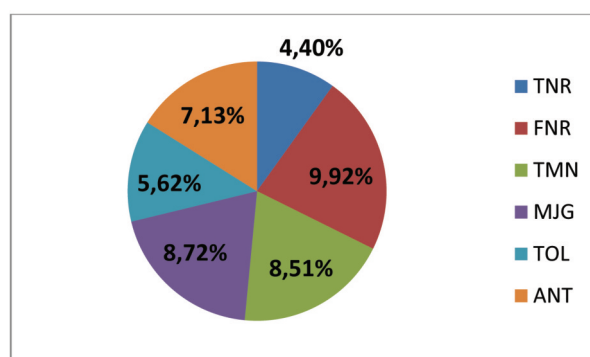
### ■ Doléances investigables :

A propos des doléances investigables, 254 ont été jointes à une autre doléance parce qu'il s'agit de cas similaires.

Après traitement, 656 doléances ayant des faits de corruption non fondés ont été classées sans suite après délibération des Membres du Comité Consultatif des Divisions Investigation.

187 doléances ont été transmises aux juridictions après investigation, ce qui représente 18,4% des doléances investigables.

**Graphe 5 : Pourcentage des doléances transmises aux juridictions par rapport aux doléances traitées**



**Tableau 18 : Nature des doléances en instance de l'année 2016 :**

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL 2016
	NOMBRE						
Doléances en instance de délibération	0	0	0	0	0	0	0
Doléances non investigables en instance de notification	44	0	27	16	0	3	90
Doléances en instance de délibération par le Comité Consultatif des Investigations	53	92	40	53	16	250	504
Doléances en instance en cours d'Investigation	310	228	64	145	173	212	1132
<b>TOTAL</b>	<b>407</b>	<b>320</b>	<b>131</b>	<b>214</b>	<b>189</b>	<b>465</b>	<b>1726</b>

504 rapports d'enquête, soit 22,20% des dossiers en instance, n'ont pu être présentés devant le Comité Consultatif en investigation (CCI) pour avis de classement, pour des raisons de contraintes matérielle et financière ayant empêché l'organisation des réunions de ce comité.

Le tableau suivant récapitule les activités d'investigation et la performance par Branche Territoriale pour le traitement des doléances reçues au cours de l'exercice 2016 :

**Tableau 19: Récapitulation de la réception et du traitement des doléances reçues au cours de l'année 2016**

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL 2016
	NOMBRE						
Instances au 31.12.2015	414	230	87	258	201	559	1749
Doléances reçues en 2016	630	352	373	449	486	383	2673
<b>TOTAL des doléances à traiter en 2016</b>	<b>1044</b>	<b>582</b>	<b>460</b>	<b>707</b>	<b>687</b>	<b>942</b>	<b>4422</b>
Doléances traitées en 2016	637	262	329	493	498	477	2696
<b>Pourcentage des doléances traitées</b>	<b>61,02%</b>	<b>45,02%</b>	<b>71,52%</b>	<b>69,73%</b>	<b>72,49%</b>	<b>50,64%</b>	<b>60,97%</b>
Instances au 31.12.2016	407	320	131	214	189	465	1726

Le nombre cumulé de doléances à traiter en 2016 est de 4 422, dont 1 749 à titre d'instances de l'année 2015, et 2 673 reçues en 2016.

Le nombre total de doléances traitées au cours de l'exercice 2016 est de 2 696, soit 61% du nombre total de doléances à traiter.

### b.3) Résultats des investigations

Les 187 dossiers transmis aux juridictions en 2016 ont abouti à l'arrestation de 157 personnes soupçonnées, dont 26 ont été placées sous mandat de dépôt et 131 mises en liberté provisoire.

La répartition par Branche Territoriale de ces résultats d'investigations est donnée dans le tableau qui suit :

Tableau 20 : Résultat des investigations exécutées au cours de l'exercice 2016

NATURE	TNR	FNR	TMN	MJG	TOL	ANT	TOTAL 2016
	NOMBRE						
Nombre de personnes poursuivies	98	63	92	73	93	102	521
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	64	19	18	21	11	24	157
Nombre de personnes mises en détention provisoire	6	5	3	3	5	4	26
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	58	14	15	18	6	20	131

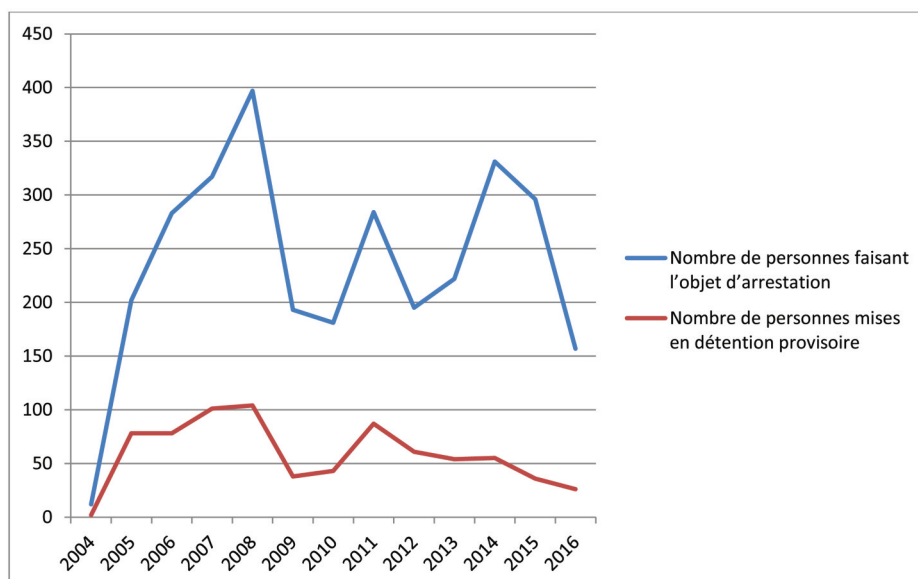
Le nombre d'arrestations initiées par le BIANCO, les statistiques de personnes mises en détention provisoire et de personnes mises en liberté provisoire, depuis 2004 jusqu'en 2016, sont récapitulés dans le tableau suivant :

Tableau 21: Etat récapitulatif des résultats des investigations de 2004 à fin 2016

NATURE	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	TOTAL cumulé 2016
	NOMBRE													
Nombre de personnes poursuivies	521													521
Nombre de personnes faisant l'objet d'arrestation	157	296	331	222	195	284	181	193	397	317	283	202	12	3070
Nombre de personnes mises en détention provisoire	26	36	55	54	61	87	43	38	104	101	78	78	2	763
Nombre de personnes mises en liberté provisoire	131	260	276	168	134	197	138	155	293	216	205	124	10	2307

L'évolution des arrestations et des détentions provisoires depuis 2004 à fin 2016 est représentée dans le graphe qui suit

Graphe 6: Evolution par année des arrestations et des détentions provisoires





662 doléances ont été présentées aux réunions des membres du Comité Consultatif des investigations durant l'exercice 2016. 656 d'entre eux ont obtenu l'aval de ces derniers pour être classées sans suite. Pour les 6 restants des investigations supplémentaires ont été demandées.

**Tableau 22:** Suite données aux doléances présentées au Comité Consultatif des Investigations en 2016

NATURE	TOTAL
Nombre de doléances présentées au Comité Consultatif des Investigations	662
Classement sans suite après délibération du Comité Consultatif des Investigations	656
Demande d'investigations supplémentaires après délibération du Comité Consultatif	6

## 2.2.4- Volet Communication

### 2.2.4.1- VOLET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Améliorer l'image et développer la notoriété du BIANCO constituent la principale mission de la communication institutionnelle. Il s'agit d'informer sur les avancées de la lutte contre la corruption et les résultats des activités du BIANCO dans un cadre de redevabilité envers les citoyens, les institutions, les partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile, les autorités morale et religieuse...

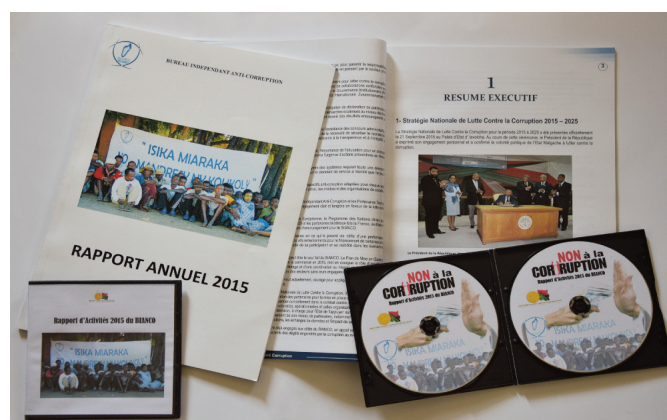
Pour atteindre ses objectifs, la communication institutionnelle du BIANCO s'est faite à travers des supports écrits (rapports, communiqués...), d'interventions directes (renforcement de la relation avec les médias, conférences de presse, interview croisée, talkshow...), mais également de supports électroniques (site web et facebook) et des événementiels.

#### 2.2.4.1.1- Supports écrits

##### a)- Rapport d'activités annuel 2015

La division communication institutionnelle a assuré l'édition du Rapport d'activités annuel 2015 : de la mise en page jusqu'à l'impression en passant par l'appui dans la rédaction.

Editée en 150 exemplaires, la version physique dudit Rapport d'activités est destinée aux dirigeants et partenaires techniques et financiers. La version numérique a été dupliquée sur CD-Rom en 250 exemplaires pour les organisations de la société civile, les autorités morales, religieuses et autres cibles. Elle est également disponible et accessible sur le site web du BIANCO ([www.bianco-mg.org](http://www.bianco-mg.org)).

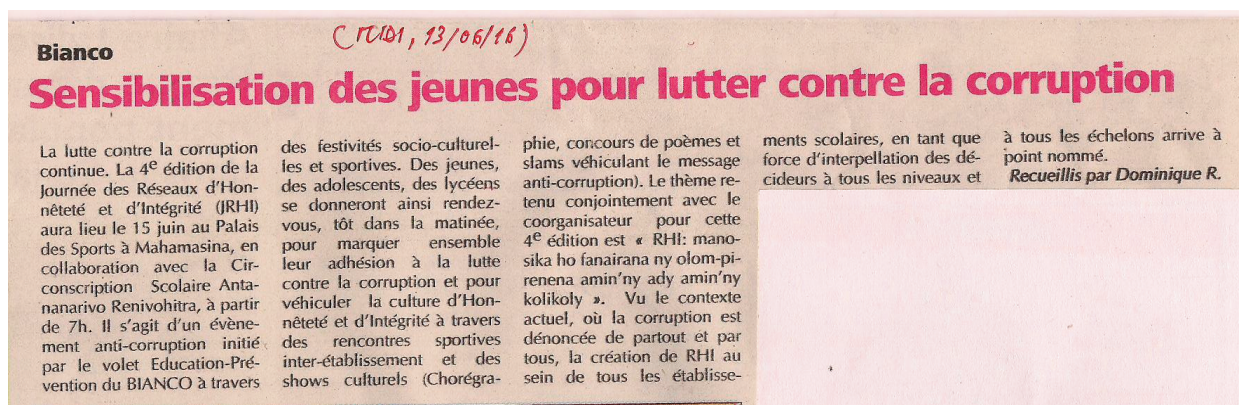


##### b)- Articles et communiqués de presse

Dans le cadre du renforcement de la visibilité du BIANCO, la communication institutionnelle a relayé à travers les média, les activités d'éducation, de prévention et d'application de la loi réalisées par le BIANCO sur tout le territoire national.

Quinze (15) communiqués ont été ainsi transmis à la presse pour publication dont cinq (5) relatifs aux visites de courtoisie de 5 ambassadeurs, et le reste couvrant des événements tels que la Journée des réseaux d'honnêteté et d'intégrité (JRHI), la célébration de la Journée internationale de lutte contre la corruption (JLCC), la signature de convention entre le BIANCO et des entités partenaires, etc....

Par ailleurs, un article de mise au point sur la Déclaration de patrimoine a été communiqué à la presse pour large diffusion. Un encart presse relative à la remise de décoration au personnel du BIANCO a également été inséré dans un quotidien.



*Un des échos des communiqués diffusés à la presse relatant la mobilisation des jeunes à la lutte contre la corruption*

### c)- Communication sur les dossiers d'investigation

La communication sur les dossiers d'investigation constitue une des nouvelles initiatives de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC 2015-2025). Informer le public des résultats des activités d'investigation fait partie de la redevabilité et répond au souci de transparence du BIANCO dans la mise en œuvre de sa mission d'application de la Loi. Pour l'année 2016, dix dossiers sensibles ont été communiqués à la presse.

### d)- Dépliants et brochures

Avec le concours du PNUD, la version en malagasy de la brochure contenant les grandes lignes de la SNLCC 2015-2025 a été éditée en 1000 exemplaires pour être dispatchés auprès des Branches Territoriales du BIANCO. Par ailleurs, la maquette et la mise en page de la nouvelle loi sur la lutte contre la corruption (loi n° 2016-020 du 22 août 2016) et de la loi sur le Pôle Anti-Corruption (loi n° 2016-021 du 22 août 2016) a été achevée. La duplication est prévue pour l'année 2017.



*La stratégie nationale pour la décennie à venir*

## 2.2.4.1.2- Les interventions directes

### a)- Renforcement de la collaboration avec les médias

Un petit déjeuner de presse a été organisé pour discuter du rôle et de la contribution des médias dans la lutte contre la corruption, tel qu'il a été mentionné dans la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption. Quarante (40) journalistes, composés de directeurs de publication et de rédacteurs en chef, issus de tous les organes de presse confondus ont été invités.

La rencontre avec le Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions a marqué le début de la future collaboration avec l'Office de la Radio et de la Télévision de Madagascar (ORTM) qui est l'organe de tutelle de la Radio Nationale Malagasy (RNM) et de la Télévision Malagasy (TVM), partenaires clés du BIANCO en termes de communication médiatique.

Dans la même optique, la collaboration avec les organes de presse suivants a été engagée en vue des futures actions de communication : groupe MATV, groupe Vidy Varotra, groupe RECORD.

### b)- Conférence de presse

Quatre (4) grandes conférences de presse ont été réalisées pendant l'année 2016, portant respectivement sur les concours administratifs, le rapport des activités réalisées en 2015 et l'avancée de la lutte contre la corruption, la déclaration de patrimoine et enfin sur la Journée Internationale de lutte contre la corruption. Ces rencontres constituent autant d'opportunités d'affermir la relation du BIANCO avec les média tout en renforçant davantage sa visibilité auprès du public.



*La conférence de presse figure parmi les moments forts du BIANCO où le Bureau communique sur les affaires de corruption*



### c)- Interview

Deux (2) grandes interviews ont été réalisées : la première avec le magazine « Memento », la seconde avec MATV et trois organes de presse écrite à savoir MIDI Madagasikara, L'EXPRESS de Madagascar et MALAZA. L'interaction directe que permet ce support favorise la transmission rapide de messages précis, ciblés et à moindre coût.

### d)- Talkshow

Il se présente sous forme d'émission phare d'une station donnée. Avec un public averti à l'avance de sa diffusion, le talkshow radio ou télévisé permet de toucher un auditoire bien ciblé. Ainsi, le BIANCO a participé à deux talkshows : le premier avec l'émission « Vahiny manokana » de TV Plus Madagascar et un second avec l'émission « Savaravina » de la Radio Nationale Malagasy (RNM).

## 2.2.4.1.3- Les supports électroniques

### a)- Le site web

Le site web du BIANCO – [www.bianco-mg.org](http://www.bianco-mg.org), assure la visibilité de la lutte contre la corruption à Madagascar en général, et du BIANCO, en particulier, aussi bien au niveau national qu'international.

Avec l'appui du programme PAGI (Programme d'Appui à la Gouvernance Institutionnelle), financé par la Banque Africaine pour le Développement, le renouvellement de l'hébergement et la réservation du nom de domaine, la mise à jour périodique ainsi que la maintenance et l'entretien quotidien du site web du BIANCO sont assurés par un consultant individuel national pour une durée de 17 mois allant de juillet 2016 jusqu'à décembre 2017. Ainsi, une nouvelle présentation du site a été adoptée depuis août 2016 et une refonte du site est en cours de finalisation pour une meilleure lisibilité.



*La nouvelle présentation du site web du BIANCO avec des nouvelles fonctions responsives adaptées au smart phone et tablet*

### b)- La page facebook

Le compte facebook du BIANCO – « Bianco Madagascar » – représente un support d'appui aux activités d'information, de communication, de mobilisation et de prévention. Des alimentations en termes de données et des animations publiées ont été effectuées pour animer les débats, et les réactions engendrées ont été capitalisées dans le cadre de la mise en œuvre des différentes missions du BIANCO. Le compte facebook du BIANCO a atteint en fin 2016 la limite de 5000 amis.

#### 2.2.4.1.4- Les événementiels

##### a)- Présentation officielle du rapport annuel 2015

La Division communication institutionnelle a assuré l'organisation de la cérémonie de présentation officielle du rapport d'activités annuel 2015 du BIANCO : de la conception et l'édition des invitations à la couverture médiatique comprenant la tenue d'une conférence de presse.

##### b)- Journée des RHI (Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité)

L'appui de la Division communication institutionnelle à cet événement organisé par la Branche Territoriale d'Antananarivo consiste d'une part en la couverture médiatique avant, pendant et après l'événement, et d'autre part à la couverture photos.



*La Journée des RHI est un moment de rencontre entre jeunes et adolescents pour bâtir une génération sans corruption*

##### c)- Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption (JILCC)

La Journée Internationale de lutte contre la corruption, célébrée le 9 décembre, est marquée comme à l'accoutumée, par une déclaration solennelle du Directeur général du BIANCO, diffusée sur la majorité des chaînes et stations à travers tout le territoire national.

Un bandeau de mobilisation a été également inséré dans quelques quotidiens, et une pastille a été affichée à l'écran de plusieurs chaînes TV.

Une affiche d'information sur le programme des festivités a été éditée et apposée auprès de plusieurs établissements scolaires et Ministères.

Enfin, la Division Communication Institutionnelle a coordonné les interventions du Directeur Général du BIANCO sur l'émission « Vahiny manokana » de TV plus (avant événement) et sur l'émission « Savaravina » de la RNM (après événement).



**Journée internationale de lutte contre la corruption**

Ensemble et solidaires, libérons Madagascar de la corruption



*Le bandeau officiel du BIANCO pour marquer la célébration de la JILCC édition 2016*



#### 2.2.4.1.5- Autres

##### a)- RRI 3

Dans le cadre du lancement du RRI 3, une interview sur les procédures d'octroi et de délivrance de passeport a été réalisée auprès des deux premiers responsables du service passeport et auprès des usagers. L'objectif étant de s'enquérir des impacts des activités de prévention réalisées au niveau de ce service.

##### b)- Collaboration avec les partenaires techniques et financiers

###### ■ *Collaboration avec la BAD*

Dans le cadre du programme PAGI financé par la Banque Africaine pour le Développement, la démarche de requêtes de financement et les procédures administratives pour le recrutement d'un cabinet de formation en matière de IEC/CCC, conception de supports écrits et montages audio-visuels ont été réalisées. Suite à l'appel à manifestation d'intérêts lancé par le PAGI, les évaluations techniques des offres des soumissionnaires ont été achevées.

###### ■ *Collaboration avec le PNUD*

« Mankany amin'ny fiovàna », un nouveau film documentaire de 26 minutes, a été coproduit avec le PNUD. La division communication institutionnelle a apporté sa contribution dans la réalisation de ce nouvel outil de sensibilisation et de mobilisation. Une descente à Toamasina a été effectuée avec le producteur pour le tournage de quelques séquences. Une communication sur facebook a été faite pour le lancement de ce nouveau film documentaire.

**COMMUNICATION DE PROXIMITE AU NIVEAU DES SIX BRANCHES  
TERRITORIALES DU BIANCO – Année 2016**

**Tableau 23: Situation des réalisations des activités de communication de proximité par Branche Territoriale**

RUBRIQUES	BRANCHES TERRITORIALES BIANCO						TOTAL
	TNR	TMN	FNR	MJG	TOL	ANT	
Nombre d'émissions/spots diffusés dans de stations TV de proximité	-	02	-	02	08	04	<b>16</b>
Nombre de stations TV de proximité impliquées	-	01	-	05	02	05	<b>13</b>
Nombre de Districts touchés	-	02	-	02	02	05	<b>11</b>
Nombre de reportages TV réalisés et diffusés	-	01	04	-	-	07	<b>12</b>
Nombre de plateaux TV de proximité réalisés	04	01	01	-	02	03	<b>11</b>
Nombre d'émissions/spots diffusés dans de stations de Radio de proximité	285	16	50	288	144	35	<b>818</b>
Nombre de stations Radio de proximité impliquées	05	02	10	09	05	09	<b>40</b>
Nombre de Districts touchés	09	02	25	02	06	05	<b>49</b>
Nombre de reportages Audio réalisés et diffusés	-	-	-	-	01	03	<b>4</b>
Nombre de plateaux Radio de proximité réalisés	04	35	02	-	02	03	<b>46</b>
Nombre de reportages réalisés et diffusés dans la Presse écrite	-	-	-	-	-	02	<b>2</b>
Nombre d'insertions d'articles de LCC dans des périodiques appartenant à nos partenaires.	02	-	-	-	03	03	<b>8</b>
Nombre d'événements créés (portes ouvertes, expositions...)	05	02	05	03	03	02	<b>20</b>
Nombre de sketches audio réalisés et diffusés en dialectes locales	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de supports et d'outils de communication produits localement	50	01	05	01	03	22 (1flyers, 1 band, 20 émissions)	<b>82</b>
Nombre de conférences, de conférences-débats, points de presse...réalisés.	01	01	11	02	05	03	<b>23</b>
Nombre de communiqué de presse /ou nombre d'articles parus dans des presses écrites	-	02	-	-	-	03	<b>5</b>
Nombre de communiqué à la Radio / ou nombre d'interventions dans des journaux parlés	-	01	03	-	01	03	<b>8</b>
Nombre de communiqué à la TV / ou nombre d'interventions dans des journaux TV	01	01	03	-	03	03	<b>11</b>
Nombre d'articles parus dans des sites internet	01	-	-	-	05	03	<b>9</b>
Nombre de production parue dans YouTube et page facebook du BIANCO	01	01	-	-	-	03	<b>5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>368</b>	<b>71</b>	<b>119</b>	<b>314</b>	<b>195</b>	<b>126</b>	<b>1193</b>

**N.B.** BT : Branche Territoriale ; **TNR** : BT Antananarivo ; **TMN** : BT Toamasina ; **MJG** : BT Mahajanga ; **FNR** : BT Fianarantsoa ; **TOL** : BT Toliara ; **ANT** : BT Antsiranana

## ACTIVITES DE CELEBRATION DU 9 DECEMBRE, JOURNEE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**Tableau 24: Situation des activités réalisées par Branche Territoriale lors de la JILCC**

**Thème générique :** « Tous, solidaires contre la corruption »

Branches Territoriales et lieu de célébration Activités	TNR	TMN	FNR	MJG	TOL	ANT
Organisation d'une célébration officielle	01	01	01	-	-	-
Réalisation d'émissions spéciales 9 Décembre (TV et Radio)	01	01	-	-	-	-
Réalisation de spots spéciaux 9 Décembre (TV et Radio)	01	-	-	25	25	-
Réalisation de reportages TV à l'occasion du 9 Décembre	-	-	-	02	-	01
Invitation au plateau à l'occasion de 9 Décembre (TV et Radio)	09	-	-	-	-	-
Organisation d'un débat télévisé	-	-	-	-	-	-
Production de magazine	-	-	-	-	-	-
Communiqué (de presse, de Radio, de TV) à l'occasion du 9 Décembre	01	01	-	-	-	02
Production d'affiches spéciales 9 Décembre	01 prod 100 impr	-	-	-	-	-
Production de banderoles /dépliants spécial 9 décembre et véhiculant des messages anti-corruption	01	-	01	-	01	-
Organisation de carnaval	01	-	-	-	-	-
Organisation de manifestations sportives associées à la LCC	-	-	-	-	-	-
Organisation de manifestations socioculturelles associées à la LCC (radio crochet, danse folklorique, poésie, sketch...)	-	-	01	-	-	01
Organisation de conférences, de conférences-débats pour la promotion de la culture anti corruption	-	01	02 (Ihoso - Fianarantsoa)	-	01	-
Organisation de toutes sortes de concours en LCC et distribution de prix.	-	-	-	-	-	-
Diffusion de film MANKANY AMIN'NY FIOVANA / HiraGasy	01	-	-	-	-	06
Expositions	01	-	01	-	01	-
Déclaration solennelle (de M. Le Directeur Général)	-	-	01 (Diffusées sur les 08 stations audio- TV locales)	12	7	16 (12 audio, 4 vidéo)
Production de chanson anti-corruption (Groupe PRINCIO)			-			600 diffusions

## 2.2.4.2- VOLET COMMUNICATION DE MASSE

Au premier semestre, les activités de communication de masse réalisées se focalisaient sur :

- Le renforcement de la visibilité à travers la conception et la vulgarisation de supports ;
- La planification et la mise en œuvre du RRI3 ;
- Les négociations avec des partenaires potentiels, notamment les partenaires financiers ainsi que les organes de presse, en vue de futures collaborations dans le cadre de la mission de mobilisation du BIANCO.

Les activités majeures du second semestre s'inscrivent autour de :

- La poursuite du renforcement de la visibilité, notamment à travers les événementiels ;
- La production et l'édition de nouveaux supports de mobilisation ;
- La célébration de la journée internationale de la lutte contre la corruption.

### 2.2.4.2.1- Renforcement de la visibilité

#### a)- Calendrier 2016 - 2017 du BIANCO

Conçue en décembre 2015, la production et la vulgarisation de l'édition 2016 du Calendrier du BIANCO ont été assurées en janvier 2016. Ce support a été mis à profit pour vulgariser la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption. Décliné sous trois formats différents : mural, chevalet et calendrier de poche, les messages et illustrations sur chaque support véhiculent les grands axes, les objectifs et divers détails de la stratégie.

L'édition 2017 du Calendrier du BIANCO a été élaborée durant le dernier trimestre 2016. Les messages de mobilisation véhiculés ciblent le grand public, pour le format mural, et plus particulièrement les jeunes, pour le format de poche.

*Le calendrier de format mural et de poche avec des messages de mobilisation à la lutte contre la corruption*



Edités à 9 500 exemplaires pour l'édition 2016, et 7000 exemplaires pour l'édition 2017, les calendriers ont été dispatchés sur tout le territoire national auprès des dirigeants, autorités, diverses institutions, partenaires techniques et financiers, jeunes et grand public.

#### b)- Supports audios

Les émissions radio de mobilisation FRIRY, produites par la Branche Territoriale d'Antananarivo, ont été diffusées gratuitement sur TVM de Juillet à fin Septembre 2016, à la suite des autres diffusions effectuées dans le cadre du RRI 3 de Mai à Juillet 2016. En vue d'une couverture nationale, des séries d'émissions ont été transmises périodiquement aux cinq autres Branches Territoriales pour diffusions auprès des stations locales.

#### c)- Supports audio-visuels

Dans le souci de toucher un public plus élargi, le clip de mobilisation de Princio, produit par la Branche Territoriale d'Antananarivo, a été sous titré après la traduction du texte en français.

Des prospections et négociations ont été faites auprès des organes de presse pour la vulgarisation de ce support de mobilisation. Dans ce sens, des diffusions ont pu être effectuées sur la Radio des Jeunes (RDJ), du 8 février au 4 mars 2016 ; Tv Record a diffusé gracieusement le clip dans leur émission hebdomadaire « Polygone ».

Dans la même lignée, un document de projet a été élaboré concernant la production de variétés de mobilisation du même genre.



Des diffusions de messages de mobilisation sur bandes défilantes, ont été effectuées gratuitement sur TVM, durant les heures de grande audience, d’Août à Octobre 2016.

#### d)- Production d’un film documentaire

Un nouveau film documentaire a été produit avec l’appui financier du PNUD. Ce type de support constitue un outil privilégié des équipes d’Education dans la mise en œuvre de leur mission de sensibilisation et de mobilisation du public.

« Mankany amin’ny fiovana », se présentant sous forme de film documentaire en malgache et sous-titré en français, présente un état des lieux de la lutte contre la corruption au sein de quelques secteurs phares comme les Impôts, la Douane, le Transport ... ; interpelle, chiffres à l’appui, sur les méfaits de la corruption et mobilise, par l’intermédiaire de témoignages, sur les bénéfices de la lutte contre la corruption.



#### e)- Mobilisation en ligne

Six nouveaux numéros bimestriels du **bulletin de mobilisation « Miara-miady amin’ny kolikoly »**, ont été conçus et publiés sur le site web et la page facebook du BIANCO. Ces six éditions portaient respectivement sur l’Indice de Perception de la Corruption à Madagascar pour l’année 2015 ; les rôles du Parlement dans la Lutte Contre la Corruption ; la mise en place de la cellule Anti-Corruption au sein du secteur de l’Education Nationale ; la Journée annuelle du Réseau d’Honnêteté et d’Intégrité ; la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ; la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption.

Une vingtaine de **visuels d’interpellation** et de mobilisation ont été régulièrement publiées sur la page facebook du BIANCO. Les sujets touchés étaient vastes, allant des enjeux et des bénéfices de la lutte contre la corruption, à la mobilisation au niveau des divers secteurs aussi bien public que privé.

« Paikadim-pirenena iadiana amin’ny kolikoly 2015-2025 :  
Beazina, entanina handray andraikitra ny olom-pirenena »



« Ny tanora : Hofanina ho olom-pirenena vanona »

*Un des visuels d’interpellation : “ Eduquer et responsabiliser les citoyens pour lutter contre la corruption ”*

Dans le cadre de l'amélioration du Site web du BIANCO, une note de service à été élaborée et diffusée, portant sur la collecte d'informations pour l'animation du site. La Division a également participé à une séance de renforcement de capacités en matière de rédaction de texte en ligne.

#### f)- Mobilisation des élus

Dans le cadre de la mobilisation des élus en tant que leaders de la lutte contre la corruption auprès des citoyens, l'Assemblée Nationale ainsi que le Sénat ont été approchés. A l'issue, en collaboration avec le PNUD, cinq (5) Roll Up comportant des messages de mobilisation ont été conçus à l'attention des Sénateurs. Ces supports sont destinés à être apposés en permanence dans les locaux du Sénat.



*Support de communication pour inciter les élus à lutter contre la corruption*

#### g)- Supports de visibilité

A l'occasion de la tenue de la formation sur les infractions de la corruption, destinée aux éléments du volet Application de la Loi, et financée par le SCAC, deux supports de visibilité (roll up) portant sur les détails de l'événement et comportant des messages de mobilisation, ont été conçus et apposés sur les lieux de la formation.

#### h)- Rapport d'activités annuel 2015

La Division Communication de masse a apporté son appui dans :

- La rédaction des parties Education, Application de la Loi, Communication et Recommandations des Comités Consultatifs, du Rapport d'activités annuel 2015 ;
- L'organisation de la conférence de presse de présentation le 27/5/2016.

#### i)- Journée RHI 2015

Dans le cadre de la célébration de la journée du Réseau d'Honnêteté et d'Intégrité, la Division Communication de Masse a appuyé la Branche Territoriale d'Antananarivo à travers :

- La réalisation du spot radio ;
- L'élaboration de la liste des invités ;
- L'accueil des invités ;
- L'élaboration et la publication des encarts presse de « Remerciements » après l'événement.

#### 2.2.4.2.2- RRI 3

Dans le cadre du RRI3, les étapes de l'identification et de la planification des activités à entreprendre ont été effectuées au premier trimestre. Les partenaires potentiels, notamment les organes de presse et les opérateurs de téléphonie mobile, ont été approchés pour collaborer dans la mise en œuvre du plan d'actions défini. Cinq pistes ont été initialement identifiées, mais pour des raisons financières, trois de ces activités ont pu être réalisées au cours du second trimestre.

#### a)- Diffusions d'émissions de mobilisation

Les émissions de mobilisation FRIRY, ont été diffusées sur la Radio Nationale Malgache, du lundi au vendredi du 30 mai au 24 juillet 2016.

#### b)- Diffusions de messages sur bandes défilantes

Une dizaine de messages de mobilisation a été conçue. Les diffusions quotidiennes ont été réalisées sous forme de bandes défilantes sur TVM du 30 mai jusqu'au 24 juillet 2016.

#### c)- Mobilisation dans les films de production malgache

Les films de production locale ont connu un véritable essor depuis quelques années. Ces supports rencontrent un véritable succès auprès du grand public. Le BIANCO a décidé de se servir de ce canal pour atteindre cette frange de sa cible en insérant des séquences de mobilisation dans les scénarii habituels.

A travers un partenariat avec la maison de production HORIZON :

- Le logo du BIANCO est apparu sur les bandes annonces, les affiches, les jaquettes et les génériques de deux films ;
- Une séquence de mobilisation et une partie informative ont été insérées dans un film.

#### **2.2.4.2.3- Collaboration avec les partenaires techniques et financiers**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission de mobilisation du BIANCO, des démarches et négociations ont été faites auprès de partenaires techniques et financiers actuels et potentiels.

##### **a)- Collaboration avec l'Ambassade de la Grande Bretagne**

En vue d'un projet collaboration avec l'Ambassade de la Grande Bretagne, un dossier a été élaboré en vue de la mise en place d'un réseau de journalistes d'investigation qui appuierait le BIANCO dans ses missions d'application de la Loi, d'interpellation et de prévention, notamment sur le thème de la lutte contre les trafics illicites de ressources naturelles.

##### **b)- Collaboration avec la Banque Africaine pour le Développement**

En vue de la campagne radio qui rentre dans le cadre du projet d'activités sur la lutte contre les trafics de ressources naturelles, financé par la BAD à travers le programme PAGI, une série de trois (03) spots radio a été conçue.

Parallèlement, des avancées ont été réalisées dans les différentes démarches administratives et de requêtes de financement relatives au recrutement d'un cabinet de communication qui sera chargé de l'exécution d'une campagne sur la lutte contre le trafic illicite des ressources naturelles : évaluations techniques et financières des diverses offres de prestation.

##### **c)- Collaboration avec le PNUD**

La production et vulgarisation d'un film documentaire, portant sur la lutte contre la corruption au sein des secteurs Impôts, Douanes et Marchés Publics a fait l'objet d'un dossier adressé au PNUD pour demande de financement.

Un dossier portant sur le projet de campagne de vulgarisation de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, de la Nouvelle Loi Anti-Corruption et du Pôle Anti-Corruption, a également été élaboré.

Dans le cadre de la mobilisation du Secteur privé, un atelier a été prévu et dans ce cadre, les différents groupements d'entreprises ont été contactés. La réalisation du projet a été reportée ultérieurement.

##### **d)- Collaboration avec les organes de presse et les opérateurs de téléphonie mobile**

Dans un souci de visibilité renforcée de la lutte contre la corruption et du BIANCO, et tenant compte des moyens financiers limités à disposition, des démarches ont été effectuées auprès des partenaires suscités afin de solliciter leur collaboration dans leur domaine d'intervention respectif.

A cet effet, une rencontre a été effectuée auprès du Ministre de l'Information, de la Communication et de la Relation avec les Institutions. Les responsables des organes ci-après ont été également approchés, des plans d'actions ont été élaborés et proposés pour une collaboration dans le cadre d'une convention avec : l'ORTM, regroupant la TVM et la RNM, le Groupe Matv, le Groupe RECORD, le Groupe Vidy Varotra, la maison de production de films malagasy Horizon, les opérateurs de téléphonie mobile Orange, Airtel et Telma.

#### **2.2.4.2.4- Célébration de la Journée Internationale de la Lutte Contre la Corruption**

Si la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption est habituellement marquée par diverses animations et la tenue d'une cérémonie officielle ; pour l'année 2016, il a été décidé que la célébration du 9 décembre sera axée exclusivement sur le renforcement de la visibilité de la lutte contre la corruption et de BIANCO à travers les média.

A cet effet, un thème de célébration a été élaboré et vulgarisé auprès de toutes les Branches Territoriales.

Les activités proposées et retenues étaient :

- La production et les diffusions de la Déclaration Solennelle du Directeur Général du BIANCO ;
- L'intervention du Directeur Général du BIANCO sur « Vahiny Manokana » de Tv Plus et sur « Savaravina » du RNM ;
- L'interview du Directeur Général du BIANCO dans 3 titres de presse quotidienne ;
- Les diffusions du nouveau film documentaire « Mankany amin'ny fiovana »



- Les diffusions de messages de mobilisation sous forme de bandes défilantes et l'affichage de pastille sur les chaînes TV ;
- La production et les diffusions de jingles de mobilisation sur les stations radio ;
- L'insertion de bandeau dans la presse quotidienne ;
- L'insertion de l'ensemble de ces supports sur le site internet et la page facebook du Bianco.

#### **a)- Diffusions du film documentaire :**

La soirée du 9 décembre a été retenue pour les premières diffusions de « Mankany amin'ny fiovana », le nouveau film documentaire. Ainsi, les diffusions ont été programmées sur TVM (2 diffusions), MaTv, Viva Tv, Record Tv et Kolo Tv. Parallèlement, le support a été transmis aux Branches Territoriales pour diffusions sur les chaînes locales à la même occasion.

#### **b)- Diffusions de messages en bandes défilantes :**

Des messages de mobilisation ont été conçus et leurs diffusions, sous forme de bandes défilantes, ont été réalisées le 9 décembre sur TVM, Viva Tv, TV Plus, TV Record, Kolo Tv, ainsi que sur les chaînes locales auprès des Branches Territoriales.

#### **c)- Diffusions de jingle radio**

Un jingle audio véhiculant des messages de mobilisation a été conçu, produit et diffusé sur RNM, Aceem, Kolo, RDB, Radio Plus, Record ainsi que sur les stations locales des Branches Territoriales durant la journée du 09 décembre 2016.

#### **d)- Cérémonie officielle de célébration**

En collaboration avec les membres du Comité de pilotage de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, ainsi que l'ONG ROHY et le Transparency Initiative Madagascar, la célébration du 9 décembre a aussi été marquée par la tenue d'une cérémonie officielle et l'organisation d'un conférence-débat sur le financement des parties politiques et des campagnes électorales.

A cet effet, le Département Communication a été impliqué dans :

- La coordination générale de la participation du BIANCO à l'ensemble de l'événement ;
- L'organisation de la cérémonie officielle et de l'atelier ;
- L'élaboration de la liste des invités et la coordination du dispatch des invitations pour le compte du BIANCO ;
- La confection et pose de supports de visibilité ;
- La couverture médiatique de l'événement ;
- La prise de vue.



*Le conférence-débat a été initié par le mouvement ROHY représenté par sa coordinatrice nationale (2ème à g)*



# 3

## PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2017

Les principales activités de l'année 2017 ont été déterminées sur la base des objectifs ci-après, conformément aux exigences de mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC) 2015 – 2025 et des standards internationaux :

- Poursuivre les réformes initiées en 2016 pour la mise en œuvre de la SNLCC ;
- Redresser la gestion (administrative, technique et financière) et réorienter les activités du BIANCO pour se conformer aux exigences de changement engendrés par la mise en œuvre de la Stratégie ;
- Procéder à l'audit organisationnel et à l'étude de la restructuration, du statut et de l'indépendance du BIANCO ainsi qu'à la mise en place progressive des structures ainsi déterminées par phase et conformément aux impératifs du Plan de Mise en Œuvre de la Stratégie 2015 à 2025 ;
- Impliquer et diversifier les Partenaires Techniques et Financiers et des Entités Relais pour accompagner le BIANCO dans la réalisation de sa mission.

L'efficacité des activités pour la mise en œuvre de la SNLCC repose principalement sur la confiance et le soutien du public au Programme National de Lutte Contre la Corruption et l'engagement des acteurs à lutter contre ce fléau, entre autres, l'Administration Publique et la Structure Etatique, les Citoyens, la Société Civile, les Secteurs Public et Privé et les Médias. Ces acteurs sont regroupés en trois (3) catégories, notamment Directs, Indirects et Relais

Outre la poursuite des activités de réforme menées en 2016, les activités opérationnelles du BIANCO seront principalement procédées de manière à mettre en exergue des résultats tangibles et palpables sur les secteurs faisant l'objet d'effort particulier pendant les exercices précédents, à savoir :

- les secteurs jugés stratégiques par leur importance dans la vie nationale : Justice, Police, Gendarmerie Nationale, Finances Publiques (Douanes et Impôts), Education et Sante ;
- les secteurs économiques et touchant particulièrement les ressources naturelles et minières, notamment sur les exploitations, les fraudes et les trafics illicites des bois précieux, des espèces menacées d'extinction et protégées par la Convention CITES, du zébu et des mines artisanales - :

Comme les ressources mises à la disposition du BIANCO sont toujours rares et ne seraient jamais suffisantes, le Bureau a opté l'adoption de la culture de Gestion Axée sur les Résultats et l'utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières pour la conduite et la gestion des activités opérationnelles, techniques et administratives pour l'atteinte des objectifs 2017 et la réalisation des résultats y afférents.



***Annexes***

# ANNEXE 1

## Synthèse du rapport des Comités Consultatifs

### 1.1.- Mission, mandat et fonctionnement des Comités Consultatifs

Les Divisions opérationnelles des Branches Territoriales sont assistées par des Comités Consultatifs conformément aux termes du décret N° 2008-176 du 15 février 2008 portant réorganisation du BIANCO. La nomination des membres, la composition, le fonctionnement ainsi que les termes de leur mandat sont fixés par décision du Directeur Général du BIANCO.

Les membres des Comités Consultatifs sont nommés par le Directeur Général du BIANCO sur proposition d'une liste établie et présentée par chaque Directeur Territorial.

Les Comités Consultatifs sont chargés, dans leur domaine respectif, de donner des avis sur :

- les rapports relatifs aux investigations qui ont échoué et aux plaintes ne pouvant pas donner lieu à une investigation, préalablement à la prise d'une décision de classement par le Directeur Général ;
- la prévention contre la corruption et les infractions assimilées ;
- les relations avec les citoyens.

Le mandat des membres est fixé pour une année, tacitement renouvelable cinq fois et pour un maximum de six années en poste continu.

La périodicité des réunions des membres des Comités Consultatifs est fixée par décision du Directeur Territorial après accord préalable du Directeur Général du BIANCO. Pour le Comité Consultatif en « Investigation », la fréquence de la réunion est d'une fois par mois ou tous les deux mois. Le Comité Consultatif en « Education - Prévention » se réunit tous les trimestres.

### 1.2.- Composition et membres des Comités Consultatifs

Les comités consultatifs sont composés des membres ex-officio et ès-qualité. Sont nommés membres des Comités Consultatifs, au titre de l'exercice 2016 :

#### 1.2.1- Branche Territoriale d'ANTANANARIVO :

##### 1.2.1.1- Comité consultatif en Investigation :

###### Les membres ex-officio

- Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel Antananarivo,
- Monsieur le Général de Division RAMIANDRISOA Jean de Dieu Daniel, Commandant la Gendarmerie Nationale ;
- Monsieur le Contrôleur Général de Police RAJAobelina Joachim, Directeur Général de la Police Nationale ;
- Maître RAHARISON Hubert, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Madagascar.

###### Les membres ès-qualité

- Monsieur RAKOTOMANANA Honoré, Président du Sénat
- Madame ESOAVELOMANDROSO Faratiana, Professeur auprès du Département de Droit à l'Université d'Antananarivo
- Madame RASENDRASOA Hanitra Harilala, Directeur Général des Services Fonciers
- Mme RABARINIRINARISON Rindra Hasimbelo, Présidente de la Commission Nationale des Marchés



### 1.2.1.2 -Comité Consultatif en « Education-Prévention »

#### Les membres ex-officio

- Monsieur RAZAFIMAMONJY Laza Rabary, Directeur Général de la Fonction Publique
- Madame RAKOTONDRABE Noeline, Directeur de l'Administration des Juridictions, Ministère de la Justice
- Madame RAHELINIRINA Vaosolo Esthela, Directeur de l'Office de l'Education de Masse et du Civisme auprès de Ministère de l'Education Nationale
- Monsieur RAKOTO Andriatiana, Directeur de la Législation et de la Valeur auprès de la Direction Générale des Douanes

#### Les membres ès-qualité

- Madame RAMANAMIHANTATSOARANA Monique, Professeur à l'Université
- Monsieur RAJAONERA Fredy, Président du Syndicat des Industries de Madagascar
- Père RAHARISON Alain Thierry, Secrétaire Général de la Commission Episcopale de la Justice et Paix à Madagascar
- Monsieur RANDRIAMAMORISOA Marc, Chef de Service d'Appui et de Formation auprès de la Direction Générale des Impôts
- Monsieur RASARELY Etienne, Coordonnateur de l'ONESF
- Monsieur RAOILISON Guy, Directeur Inter Régional des Mines

## 1.2.2- Branche Territoriale de TOAMASINA

### 1.2.2.1 - Comité consultatif en Investigation :

#### Les membres ex-officio

- Maître BARON SU MING AH WAI Claudine, Avocat, Délégué du Bâtonnier
- Monsieur ANDRIAMIHANGY Georges Florence, Procureur Général près la Cour d'Appel Toamasina
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police LIE, Directeur Provincial de la Sécurité Publique de Toamasina
- Monsieur le Général de Brigade ANDRIANJANAKA Njatoarisoa, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Toamasina

#### Les membres ès-qualité

- Monsieur RAZAFINDRABE Joseph Ernest G, Président du KMF/CNOE
- Monsieur BODA Narison Richard, Enseignant Chercheur à l'Université de Toamasina
- Monsieur VELONTRASINA Julien, Enseignant Chercheur à la Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion de l'Université de Toamasina

### 1.2.2.2 - Comité Consultatif en « Education-Prévention »

#### Les membres ex-officio

- Monsieur JEAN Noël, Représentant du Directeur Régional de l'Education Nationale Atsinanana
- Monsieur BEVOAVY Félicien Gabriel, Directeur Régional de la Fonction Publique Atsinanana
- Monsieur AMABLE André Benjamin, Directeur Inter-Régional du Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole
- Monsieur RAMAHERISON Tolojanahary, Receveur des Douanes

#### Les membres ès-qualité

- Monsieur ZOELISON Arthur, Réalisateur Audiovisuel à la TVM Toamasina
- Monsieur RASOLOFONJATOVO Nestor, Directeur de la Radio Télévision FMA
- Monsieur BOTO Edmond, Consultant
- Monsieur RABEARISON Frédéric, Directeur Régional de la Santé Publique
- Madame RASOAMANANTENA Marie Ange, Directeur de l'ONG ODDIT

## 1.2.3- Branche Territoriale d'ANTSIRANANA

### 1.2.3.1- Comité consultatif en Investigation :

#### Les membres ex-officio

- Monsieur RAVOAHANGY Yvon Christiano, Procureur Général près la Cour d'Appel
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire de Police FRANCOIS, Directeur Provincial de la Sécurité Publique Antsiranana
- Monsieur le Colonel TSIVAHINY Patrick, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale Antsiranana
- Monsieur MAHASOLO Bruno Ernest, Avocat à la Cour

#### Les membres ès-qualité

- Monsieur JAODADY Amélien, Inspecteur d'Etat, Contrôleur des Dépenses Engagées
- Monsieur le Docteur GOVINDJEE Anante, Médecin d'Entreprise
- Monsieur DANY BEMALY Elias, Commerçant
- Monsieur RASOLONIRINARIMANANA Haingo, Coordonnateur Régional de SAGE Diana

### 1.2.3.2- Comité consultatif en « Education-Prévention »

#### Les membres ex-Officio

- Monsieur OMAR Adrien, Secrétaire Général de la Préfecture d'Antsiranana
- Monsieur TOTOZANDRY Marcellin, Directeur Régional du Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme DIANA
- Monsieur MBALO Ranaivo Fidèle, Président du Tribunal Administratif d'Antsiranana
- Monsieur le Colonel RABIALAHY Solofoson Lucien, Chef de Service Renseignements auprès de la CIRGN Antsiranana

#### Les membres ès-qualité

- Monsieur JAOZARA Florent, Premier Président de la Cour d'Appel Antsiranana
- Monsieur TOTO Judicaël Landry, Président de la Section KMF-CNOE Antsiranana
- Madame RAOELIVOLOLONA RAKOTOBÉ Tefy, Maître de Conférences à l'Université d'Antsiranana
- Monsieur RAJERISIA Denis, Rédacteur en Chef de la RTM Varatraza
- Monsieur ISSA Aboudou Houssen, Pharmacien et Leader de la Communauté Musulmane
- Révérend Père ZAFISORATRA Simon, Directeur de la Radio Fagniry

## 1.2.4- Branche territoriale de TOLIARA

### 1.2.4.1- Comité consultatif en Investigation:

#### Les membres ex-officio

- Madame RAZANABAO Juliette, Procureur Général de la Cour d'Appel de Toliara
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire RAFANOMEZANTSOA Roger, Directeur Provincial de la Sécurité Publique de Toliara
- Monsieur le Général de Brigade RAKOTOBÉ Christian, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Toliara
- Monsieur RAZAFIARISON Eddy Géo, Délégué du Bâtonnier

#### Les membres ès-qualité

- Monsieur TSARAMANDIHY Aristide, Directeur Régional des Impôts Atsimo Andrefana
- Monsieur RAYMOND Daniel, Médecin à la retraite, Consultant Projet MIKOLO USAID
- Madame RAKOTONDRAINIVONONA Emilie, Vice-Présidente de la CCI
- Monsieur SOJA Vincent Ferrier, Enseignant Formateur retraité, Représentant de la Justice et Paix Toliara

### 1.2.4.2- Comité consultatif en « Education-Prévention »

#### Les membres ex-officio

- Monsieur MAHAVITSIKA Helland, Directeur Régional de l'Education Nationale Atsimo Andrefana
- Monsieur RASOLONJATOVO Rajohary Auguste, Directeur Régional de la Fonction Publique, du Travail et des Lois Sociales
- Monsieur BISCOTIN Bienvenu Velizy, Chef de la Circonscription Topographique de Toliara
- Madame ANDRIAMANDIMBISOA Raoliharivao, Directeur Inter- Régional des Mines et du Pétrole.

#### Les membres ès-qualité

- Monsieur MAHATANTE Tsimanaoraty Paubert, Président de la Plateforme des OSC Atsimo Andrefana
- Monsieur CHAN MANE Marcellin Jean Désiré, Secrétaire Général de la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Toliara
- Madame THERESKOWA Ravoajanahary Patricia Sarlando, Chef d'Antenne du Projet OSER de Toliara
- Monsieur RAJARISON Marc Eugène, Directeur Régional de l'Elevage
- Monsieur ENIAVISOA, Inspecteur d'Etat, Délégué du Contrôle Financier

## 1.2.4- Branche territoriale de MAHAJANGA

### 1.2.4.1- Comité consultatif en Investigation :

#### Les membres ex-officio

- Monsieur HANONDAZA, Procureur Général près la Cour d'Appel de Mahajanga
- Monsieur le Colonel MANASSE Jean Mananga, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Mahajanga
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire RAKOTOMALALA Andriamarolahy Fanomezantsoa, Directeur Provincial de la Sécurité Publique à Mahajanga
- Maître MAHATEZA Pascalette, Déléguée de l'Ordre des Avocats de Mahajanga

#### Les membres ès-qualité

- Madame SAJY Julna, Président du Tribunal de Première Instance de Mahajanga
- Monsieur SAID Hassan, Président du Sojabe Mahajanga
- Pasteur ANDRIANARILALA Daniel Hubert, Pasteur de la FJKM Ziona Vaovao
- Monsieur RANDRIANARIVO Edwin, Opérateur Economique dans la Région Boeny

### 1.2.4.1- Comité consultatif en « Education-Prévention »

#### Les membres ex-officio

- Monsieur TIANDRAINY Anzizy Jean Ferlin, Directeur Régional de la Communication
- Monsieur ANDRE Pierrot, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mahajanga.
- Monsieur TIANDAZA DINARLY Odilon, Directeur du Centre Hospitalier Universitaire d'Androva.
- Monsieur JOHANESA Fernand, Directeur du Développement Régional Boeny.
- Monsieur SAMUEL Christophe, Directeur Régional de l'Education Nationale Boeny.

#### Les membres ès-qualité

- Madame RASOARINDAZA Séraphine, Membre de l'Association Justice et Paix de Mahajanga.
- Madame RAZAFINDRAVOLA Jeanne Virginie, Enseignant Chercheur de l'Université de Mahajanga.
- Madame RABENANTOANDRO Valérie Michèle, Journaliste de la Station VIVA Mahajanga.
- Monsieur RAHETLAH Riana Ranto, Procureur de la République du TPI de Mahajanga.
- Père RAKOTOARIVELO Jean Laurent, Responsable de la Station Radio JRDB Mahajanga.

## 1.2.5- Branche territoriale de FIANARANTSOA

### 1.2.5.1- Comité consultatif en Investigation

#### Les membres ex-officio

- Monsieur RANDRIANIRINA Mahandrisoa Edmond, Procureur Général Près la Cour d'Appel de Fianarantsoa
- Colonel RAZANAKOTO Andrianirina Yvon, Commandant la Circonscription de la Gendarmerie Nationale de Fianarantsoa
- Monsieur le Commissaire Divisionnaire LIE, Directeur Provincial de Sécurité Publique de Fianarantsoa
- Maître RAKOTONANDRAINA Noël Marie Jean Nestor, Avocat au Barreau de Madagascar /Délégué du Bâtonnier à Fianarantsoa

#### Les membres ès-qualité

- Madame LALAONIRINA Jorlin Zaïelle, Administrateur Civil en Chef, Classe Exceptionnel, Secrétaire Générale de la Région Haute Matsiatra
- Madame RAKOTONIAINA Justin Annie, Enseignant Chercheur à l'Université de Fianarantsoa / Société Civile
- Madame BONFANTE RAVAOARISOA Jeanine, Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Fianarantsoa
- Monsieur RAVELOARISON Anatole, Directeur Inter-Régional de l'Inspection Générale d'Etat de Fianarantsoa

### 1.2.5.1- Comité consultatif en « Education-Prévention »

#### Les membres ex-officio

- Monsieur RAZAFINDRASALA Andriambaonirina, Directeur Inter-Régional de la Fonction Publique, de l'Emploi, du Travail et des Lois Sociales
- Madame RAHANTANIAINA Gisèle, Directeur Inter-Régional de la Communication et des Relations avec les Institutions Haute Matsiatra – Amoron'i Mania
- Monsieur ANDRIAMAMPIANDRA Mamy Jaona, Président du Tribunal Administratif Fianarantsoa
- Madame RAZAFINDRAHASY Amélie, Directeur Exécutif de l'ONG FIANTSO Madagascar - Membre du Mouvement ROHY

#### Les membres ès-qualité

- Madame RAMANITRA Andréa, Premier Président de la Cour d'Appel de Fianarantsoa
- Madame VOLOLONARIVO Yolande, Directeur Inter-Régional du Ministère auprès de la Présidence en Charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement
- Monsieur RANDRIANILAINA Benjamin, Inspecteur Général d'Etat, Délégué Régional du Contrôle Financier Haute Matsiatra
- Monsieur MAC HO Chan Adrien, Opérateur Economique - Gérant de la SOAMA (Société Ambohimalaza Mac et Frères) Fianarantsoa
- RAMANANDRAIBE Jean Louis, Révérend Père Aumônier de la Commission Episcopale Justice et Paix de la Diocèse de Fianarantsoa
- Monsieur RAZAFINDRANDRIANTSIMANIRY Marie Dieu Donné Michel, Vice-président chargé de la Relation Internationale, du Partenariat et de la Recherche à l'Université de Fianarantsoa



## 1.3.-Réalizations et recommandations des membres des Comités Consultatifs

### 1.3.1-Volet Investigation

Le tableau ci-après récapitule la situation des dossiers soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation des six (6) Branches Territoriales du BIANCO au cours de l'exercice 2016 :

**Tableau 25: Etat des doléances soumis pour examen des Comités Consultatifs en Investigation**

	TNR	FNR	TMV	MJG	TLR	ANTS	TOTAL
Total des doléances reçues en 2016	630	352	373	449	486	383	2673
Doléances investigables reçues en 2016	244	170	80	173	136	215	1018
Doléances non investigables reçues en 2016	386	182	293	276	350	168	1655
Doléances traitées	637	262	329	493	498	477	2696
Doléances transmises aux juridictions	28	26	28	43	28	34	187
Doléances soumises aux membres du Comité Consultatif d'Investigation	51	41	35	166	90	279	662
Doléances classées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation	49	41	31	166	90	279	656
Doléances refoulées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation pour continuation d'enquête	2	0	4	0	0	0	6
Pourcentage des doléances classées par les membres du Comité Consultatif d'Investigation par rapport aux doléances traitées	7,69%	15,64%	9,42%	33,67%	18,07%	58,49%	24,33%
Doléance en instance de délibération par le Comité Consultatif d'Investigation au 31-12-2016	53	92	40	53	16	250	504

Dans ce tableau, le nombre de dossiers traités (2696) est largement supérieur au nombre de dossiers investigables (1018).

Ceci s'explique par le fait que parmi les 2696 dossiers traités en 2016 figurent :

- Les doléances délibérés investigables au titre des années précédentes (2014 - 2013 – 2012), pour autant que ceux-ci ne soient pas prescrits au moment de leur traitement ;
- Une partie des doléances investigables reçues en 2016 ;
- Les 1655 doléances non investigables reçues de l'année 2016 qui sont tous traitées.

Le chiffre 1018 figuré dans le tableau ci-dessus est uniquement la totalité des doléances investigables reçue de l'exercice 2016.

Compte tenu des moyens financiers affectés aux activités des Investigations, dix (10) réunions des membres du Comité Consultatif des Investigations seulement ont été effectuées durant l'année 2016 dont : une réunion pour la Branche Territoriale d'Antananarivo, une pour la Branche Territoriale de Fianarantsoa, une pour la Branche Territoriale de Toamasina, une pour la Branche Territoriale de Toliara, quatre pour la Branche Territoriale de Mahajanga et deux pour la Branche Territoriale d'Antsiranana.

De ce fait, le nombre des instances de dossiers présentés aux Membres des Comités Consultatifs des Divisions Investigation pour avis de classement s'élève à 504 (voir Tableau 18 ) au 31 décembre 2016 dont : 53 pour la Branche Territoriale d'Antananarivo, 92 pour Fianarantsoa, 40 pour Toamasina, 53 pour Mahajanga, 16 pour Toliara et 250 pour Antsiranana.

Le nombre de dossiers soumis pour examen et les décisions de classement prononcées par les Comités Consultatifs des Branches Territoriales au cours de l'année 2016 sont récapitulés comme suit :

**Tableau 26 : Etat des dossiers classés sur décision des Comités Consultatifs en Investigation**

<b>Rubriques</b>	<b>TNR</b>	<b>FNR</b>	<b>TMV</b>	<b>MJG</b>	<b>TLR</b>	<b>ATN</b>	<b>TOTAL</b>
Dossiers soumis aux CCI	<b>51</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>166</b>	<b>90</b>	<b>279</b>	<b>662</b>
Dossiers classés par CCI	<b>49</b>	<b>41</b>	<b>31</b>	<b>166</b>	<b>90</b>	<b>279</b>	<b>656</b>
Pourcentage des dossiers classés par rapport aux dossiers soumis aux CCI	<b>96,07%</b>	<b>100%</b>	<b>88,57%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>99,09%</b>

Presque la totalité des dossiers soumis pour l'examen des Comités Consultatifs en Investigation (CCI) a reçu la décision de classement sans suite. Seul six (06) dossiers sur les six cent soixante deux (662) présentés aux CCI ont fait l'objet de reprise des travaux complémentaires d'investigation en vue de réunir les éléments constitutifs des infractions correspondantes.

## **1.3.2-Volets Education - Prévention - Communication**

### **1.3.2.1- Volet Education-Prévention**

Les principales recommandations des Comités des Divisions Education – Prévention sont axées sur :

- Dans le cadre du renforcement de la mobilisation des jeunes : l'adoption d'un système de suivi et d'encadrement des membres des Réseaux d'Honnêteté et d'Intégrité ;
- Dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance : le renforcement des systèmes de verrouillage des risques de corruption dans les procédures de passation de marchés publics;
- Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption : l'officialisation de la mise en place des cellules anti-corruption au niveau de chaque Ministère ;
- Dans le cadre de la sécurisation des différents concours administratifs : la réalisation de lobbying auprès du Ministère chargé de la Fonction Publique en vue d'activer la sortie du nouveau Décret relatif aux procédures d'organisation des concours administratifs. Insister particulièrement à la nécessité d'impliquer le BIANCO dès le début de tout processus d'organisation des concours.

## ANNEXE 2

# Indice de Perception de la Corruption (IPC) de Madagascar depuis 2002, selon Transparency International

*Tableau 27 : IPC de Madagascar de 2002 à 2016*

Année	Score IPC	rang
2002	1.7 / 10	96 <sup>ème</sup> / 120
2003	2.6 / 10	88 <sup>ème</sup> / 133
2004	3.1 / 10	82 <sup>ème</sup> / 146
2005	2.8 / 10	97 <sup>ème</sup> / 159
2006	3.1 / 10	84 <sup>ème</sup> / 163
2007	3.2 / 10	94 <sup>ème</sup> / 179
2008	3.4 / 10	85 <sup>ème</sup> / 180
2009	3.0 / 10	99 <sup>ème</sup> / 180
2010	2.6 / 10	123 <sup>ème</sup> / 178
2011	3.0 / 10	100 <sup>ème</sup> / 183
2012	32 / 100	118 <sup>ème</sup> / 175
2013	28 / 100	127 <sup>ème</sup> / 180
2014	28 / 100	133 <sup>ème</sup> / 174
2015	28 / 100	123 <sup>ème</sup> / 168
2016	26/100	145 <sup>ème</sup> /176